

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice



**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES
STATISTIQUES SECTORIELLES**

**TABLEAU DE BORD 2017/2018
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**



AOUT 2019

Adresse : 278, Avenue de l'Indépendance, 01 BP 512

Ouagadougou 01

Tel: +226 25 31 82 42, Fax : +226 25 31 41 41

Site web: www.mesrsi.gov.bf

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

TABLEAU DE BORD
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ANNEE ACADEMIQUE 2017/2018

Août 2019

AVANT PROPOS

La gestion efficace d'un département ministériel suppose la mise en évidence des performances réelles et les dysfonctionnements. Ainsi, il s'avère nécessaire de produire des documents susceptibles de fournir des indicateurs fiables pour une meilleure appréciation des objectifs que s'est fixés le Ministère.

A cet effet, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI), à travers la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS), élabore et publie annuellement le tableau de bord de l'enseignement supérieur.

Le présent tableau de bord apparait comme une nécessité, surtout dans un contexte de mise en œuvre du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) qui vise à son objectif stratégique 2.2 à «accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation, en adéquation avec les besoins de transformation de l'économie».

Ce manuel qui se veut un document d'analyse synthétique de l'état du sous-secteur de l'enseignement supérieur, doit être un outil d'aide à la décision en matière de choix à opérer dans le pilotage dans un contexte où les défis à relever sont aussi multiples que complexes.

Nous remercions les techniciens, les partenaires techniques et financiers ainsi que tous les autres acteurs pour le grand intérêt qu'ils portent aux activités statistiques.

Le département ministériel reste disponible à toutes les suggestions afin d'améliorer les prochaines éditions et s'engage à travers sa DGESS à répondre avec efficacité à tout besoin d'information.

Nous souhaitons à tous les utilisateurs un bon usage du tableau de bord 2017/2018 de l'enseignement supérieur.

LE DIRECTEUR GENERAL DES ETUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES



Saturnin BATIONO

Le Directeur
Général

SOMMAIRE

AVANT PROPOS.....	i
SOMMAIRE	ii
LISTE DES TABLEAUX.....	iii
LISTE DES GRAPHIQUES	iv
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	vi
RESUME.....	1
CONTEXTE GENERAL	3
ORIENTATION	6
QUELQUES INDICATEURS D'ACCES.....	8
EFFECTIF DES ETUDIANTS.....	10
EFFECTIF DES ETUDIANTS: (SUITE)	12
PERSONNEL ENSEIGNANT	15
PERSONNEL administratif, spécifique et de soutien	17
STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	19
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS: BOURSES.....	22
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS: AIDES.....	24
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS: PRETS	26
LOGEMENT	28
RESTAURATION	30
TRANSPORT UNIVERSITAIRE.....	32
SANTE	34
ACTION SOCIALE	36
SORTANTS DIPLOMES	39
REDOUBLEMENT	41
BUDGET.....	44
INDICATEURS	A

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Contexte socio-économique de quelques pays subsahariens.....	4
Tableau 2: Effectif des nouveaux inscrits en L1 en 2017/2018	7
Tableau 3: Répartition des nouveaux inscrits en L1 par domaine d'études	7
Tableau 4 : Taux de transition du secondaire au supérieur.....	9
Tableau 5: Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants.....	9
Tableau 6 : Effectif des étudiants en 2017/2018	11
Tableau 7: Effectif du personnel enseignant du public en 2017/2018	16
Tableau 8: Répartition des enseignants du public par emploi	16
Tableau 9 : Enseignants permanents de rang A et B.....	16
Tableau 10: Effectif du personnel administratif, spécifique et de soutien	18
Tableau 11: Nombre d'établissements d'enseignement supérieur.....	20
Tableau 12: Évolution des capacités d'accueil des locaux de 2013/2014 à 2017/2018	20
Tableau 13: Evolution de l'effectif des bénéficiaires de la bourse	23
Tableau 14: Evolution de l'effectif des étudiants bénéficiaires de l'aide	25
Tableau 15: Evolution du nombre de bénéficiaires du prêt	27
Tableau 16: Capacité d'accueil par centre régional.....	29
Tableau 17: Situation de la restauration par CROU	31
Tableau 18: Evolution des capacités d'accueil des restaurants universitaires par centre régional.....	31
Tableau 19: Evolution du nombre d'étudiants transportés et des dépenses de transport du CENOU.....	33
Tableau 20: Situation des adhérents à la mutuelle de santé.....	35
Tableau 21: Variation des adhésions à la mutuelle de santé universitaire	35
Tableau 22: Situation des aides sociales en 2017/2018	37
Tableau 23: Situation des diplômés en 2016/ 2017	40
Tableau 24: Proportion des redoublants par niveau d'études	42
Tableau 25: Evolution du budget.....	45

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: IDH de quelques pays subsahariens en 2017	4
Graphique 2 : Population par milieu de résidence.....	4
Graphique 3 : Evolution de la population scolarisable au supérieur (19-23 ans) en 2008 à 2017 selon le sexe	4
Graphique 4: Proportion des nouveaux inscrits en 1 ^{ère} année/L1 par domaine d'études en 2018	7
Graphique 5: Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	9
Graphique 6 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants selon le sexe	9
Graphique 7: Évolution de l'effectif des étudiants de 2008/2009 à 2017/2018.....	11
Graphique 8: Part des étudiants du public par université	11
Graphique 9: Pyramide des âges des étudiants du public	11
Graphique 10: Pyramide des âges des étudiants du privé	11
Graphique 11: Evolution des indices base 100 en 2008/2009 de l'effectif des étudiants par statut	11
Graphique 12: Evolution des indices base 100 en 2008/2009 de l'effectif des étudiants selon le sexe	11
Graphique 13: Proportion des étudiants par cycle en 2017/2018.....	13
Graphique 14: Proportion des étudiants par nationalité en 2017/2018.....	13
Graphique 15: Evolution des indices base 100 en 2008/2009 des effectifs selon la nationalité	13
Graphique 16: Evolution du ratio étudiants/enseignant permanents Rang A et B.....	16
Graphique 17: Proportion des enseignants permanents selon l'emploi.....	16
Graphique 18: Proportion de l'effectif du personnel administratif, spécifique et de soutien selon le statut.....	18
Graphique 19: Proportion de l'effectif du personnel administratif, spécifique et de soutien selon le sexe.....	18
Graphique 20: Evolution du personnel administratif, spécifique et de soutien selon le statut	18
Graphique 21: Evolution du personnel administratif, spécifique et de soutien selon le sexe.....	18
Graphique 22: Évolution du nombre d'établissement d'enseignement supérieur selon le statut.....	20
Graphique 23: répartition des bénéficiaires de la bourse selon le sexe	23
Graphique 24: Evolution de la proportion (%) des boursiers inscrits au Burkina Faso selon le sexe	23
Graphique 25: Etudiants bénéficiaires de l'aide selon le sexe.....	25
Graphique 26: Evolution de la proportion des étudiants du public et du privé conventionné bénéficiaires de l'aide.....	25
Graphique 27: Bénéficiaires de prêts selon le sexe	27
Graphique 28: Evolution de la proportion des étudiants du public et du privé conventionné bénéficiaires de prêts	27
Graphique 29: Ratio étudiants / lit par structure	29
Graphique 30: Evolution des capacités d'accueil par structure	29
Graphique 31: Evolution du nombre de plats servis	31
Graphique 32: Evolution du Ratio plats/étudiant	31
Graphique 33: Evolution du nombre d'étudiants transportés.....	33
Graphique 34: Evolution de la dépense en milliers de FCFA	33
Graphique 35: Evolution de la proportion d'adhérents par centre régional.....	35
Graphique 36: Evolution de l'indice base 100 en 2009 du nombre de mutualistes	35
Graphique 37: Evolution des aides sociales.....	37
Graphique 38: Evolution du taux de satisfaction des aides sociales par sexe	37
Graphique 39: Proportion des diplômés de 2016/2017 selon le type de diplôme.....	40
Graphique 40: Proportion des diplômés de 2016/2017 selon les domaines d'études de la CITE	40

Graphique 41: Evolution des indices base 100 en 2008/2009 des sortants diplômés selon le statut.....	40
Graphique 42: Evolution des sortants diplômés	40
Graphique 43: Proportion des redoublants et non redoublants par statut	42
Graphique 44: Situation des étudiants et des redoublants selon les domaines d'études	42
Graphique 45: Evolution des proportions des redoublants.....	42
Graphique 46: Evolution de la part du budget de l'Etat consacré à l'éducation (MENA, MESRSI)	45
Graphique 47: Evolution de la part du budget de l'Education consacrée au supérieur	45
Graphique 48: Evolution du budget (en millions de FCFA) consacré au supérieur	45
Graphique 49: Evolution de la structure du budget du MESRSI.....	45

SIGLES ET ABREVIATIONS

CENOU	Centre National des Œuvres Universitaires
CITE	Classification Internationale Type de l'Education
CROU	Centre Régional des Œuvres Universitaires
CROUB	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Bobo-Dioulasso
CROUD	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Dédougou
CROUF	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Fada N'Gourma
CROUKAY	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Kaya
CROUK	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Koudougou
CROUO	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Ouagadougou
CROUOHG	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Ouahigouya
CUP	Centre Universitaire Polytechnique
DHD	Développement Humain Durable
EMC	Enquête Multisectorielle Continue
F	Fille /Femme/Féminin
FONER	Fond National pour l'Education et la Recherche
G	Garçon
IDH	Indice de Développement Humain
IDS	Institut des Sciences
IESR	Institution d'Enseignement Supérieur et de Recherche
LMD	Licence-Master-Doctorat
M	Masculin
MENA	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
MUNASEB	Mutuelle nationale de santé des étudiants du Burkina
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SND	Service National pour le Développement
SOTRACO	Société de Transport en Commun de Ouagadougou
T	Total
TAMA	Taux d'Accroissement Moyen Annuel

UFR	Unité de Formation et de Recherche
UDDG	Université de Dédougou
UNB	Université Nazi BONI
UNZ	Université Norbert ZONGO
U01-JKZ	Université Ouaga I Pr. Joseph KI-ZERBO
U02	Université Ouaga II
UOHG	Université de Ouahigouya

RESUME

Le tableau de bord 2017/2018 de l'enseignement supérieur dépeint la situation du sous-secteur sur six principaux thèmes.

En 2017/2018, l'enseignement supérieur compte 118 000 étudiants dont 36,1 % de filles. Le privé enregistre 22,2 % de l'effectif total des étudiants. Par rapport à l'année 2016/2017, l'effectif des étudiants a progressé de 11,7 %. De 2008/2009 à 2017/2018, l'effectif des étudiants a cru à un rythme moyen annuel de 10,5 %. Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est passé de 324 en 2008/2009 à 600 en 2017/2018.

Par ailleurs, l'ensemble des étudiants est accueilli par 157 établissements dont 70,7 % du privé. Le nombre d'établissement est passé de 146 en 2016/2017 à 157 en 2017/2018, soit un accroissement relatif de 7,5 %. Par rapport à 2008/2009, le rythme annuel de croissance est de 12,6 %.

En ce qui concerne les diplômés, 10 392 étudiants dont 42,2 % de filles ont pu obtenir leur parchemin en fin d'année académique 2016/2017 en baisse de 40,7 % par rapport 2015/2016. Les IESR publiques comptent 36,7 % des diplômés. La proportion des redoublants est restée stable à 10,6 % entre 2016/2017 et 2017/2018.

Dans les IESR publiques, les cours ont été assurés par 2 187 enseignants contre 1 734 en 2016/2017. Ce qui correspond à un accroissement relatif de 26,1 %. Il est dénombré 1 287 permanents. Les enseignants permanents de rang A et B sont au nombre de 703. Le Ratio étudiants/enseignant permanent de rang A et B est de 130 et s'est amélioré de 9 points par rapport à 2016/2017.

Aussi, grâce au dispositif de soutien aux étudiants, près de 7 551 étudiants (dont 32,3 % de filles) ont bénéficié de la bourse nationale, 56 676 étudiants (dont 34,9 % de filles) de l'aide et 9 006 étudiants (dont 32,0 % de filles) du prêt. L'ensemble des CROU et l'IDS disposaient de 5 126 lits susceptibles d'accueillir plus de 105 000 étudiants provenant des IESR publiques et privées conventionnées soit un ratio étudiants/lit de 20. Pour la restauration, en moyenne 15 632 étudiants sont restaurés par jour dans les restaurants universitaires. Les données indiquent également qu'en 2017/2018, seulement 3 622 étudiants ont adhéré à la MUNASEB soit une proportion de 3,5 %. Parmi 70 étudiants en situation difficile, demandeurs de l'aide sociale, 65 sont bénéficiaires, soit un taux de satisfaction de 92,9 %.

Enfin, le budget du MESRSI en 2018 s'élève à 90 milliards 956 millions. Ce qui correspond à 19,3 % de la dotation totale du secteur de l'éducation estimée à 470 milliards 838 millions de F CFA. La part du budget du MESRSI allouée à l'enseignement supérieur est de 78 milliards 776 millions soit 86,6 %.



CONTEXTE GENERAL

CONTEXTE GENERAL

Points saillants

- Population à forte composante jeune, majoritairement rurale et pauvre
- Amélioration de l'Indice de Développement Humain (IDH) par rapport à l'année précédente
- Amélioration de la croissance économique par rapport à 2016

Commentaire

Le Burkina Faso est un pays sahélien enclavé situé au cœur de l'Afrique occidentale avec une superficie de 274 200 km². Selon les projections démographiques 2007-2020 de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), la population du Burkina Faso en 2017 est estimée à 19,6 millions d'habitants dont 51,7 % de femmes. Le taux annuel moyen de croissance démographique est de 3,1 %. Les moins de 20 ans représentent 58,2 % de la population totale et celle en âge d'être au supérieur (19-23 ans) 9,2 %. La majeure partie de la population burkinabè vit en milieu rural. Le taux d'urbanisation demeure à 23 % (EMC 2014).

Selon le rapport sur le développement humain durable du PNUD en 2018, le Burkina Faso est classé 183^{ème} sur 189 pays avec un indice de développement humain (IDH) de 0,423. Cet indice est resté stable par rapport à celui de l'année précédente.

L'économie du Burkina Faso est fortement dominée par l'agriculture qui emploie près de 80 % de la population active. Le coton, le sésame et l'arachide sont les principales cultures de rente. Cependant, les exportations aurifères ont pris de l'ampleur ces dernières années et contribuent conséquemment au développement économique du pays. En 2017, grâce aux multiples actions entreprises par le gouvernement à travers la mise en œuvre du PNDES, le taux de croissance du PIB s'est établi à 6,7 % contre 5,9 % en 2016 (Banque Mondiale).

Malgré les progrès enregistrés, force est de constater que la situation de pauvreté reste remarquable et se traduit par une proportion de 40,1 % de la population qui vit en dessous du seuil national de pauvreté estimé à 154 061 F CFA par an selon l'enquête multisectorielle continue (EMC) 2014.

Sur le plan sécuritaire, en 2018, le Burkina Faso a subi des attaques terroristes récurrentes dans les régions du Sahel, de l'Est et du Nord. Des attaques isolées ont été enregistrées dans d'autres localités. A cela, s'ajoute la fronde sociale marquée par des grèves intempestives. Toute chose qui fragilise la stabilité sociopolitique et économique du pays.

Sur le plan éducatif, 2/3 des burkinabè de 15 ans et plus ne savent ni lire, ni écrire dans une langue quelconque, soit un taux d'alphabétisation de 35 % (EMC 2014). De plus, la population de 25 ans et plus a une durée moyenne de scolarisation de 1,5 ans. Cet indicateur reste le plus faible des pays de l'Afrique sub-saharienne. En matière d'enseignement supérieur, le Burkina Faso compte 117 725 étudiants en 2017/2018 ; ce qui correspond à 600 étudiants pour 100 000 habitants. Cet indicateur reste en deçà de la norme de l'UNESCO qui est de 2 000 étudiants pour 100 000 habitants. Ce niveau d'éducation évolue dans un contexte marqué par les chevauchements des années académiques dans les universités publiques et une forte demande en matière d'enseignement supérieur. Cette forte demande a conduit à l'érection des CUP de Dédougou, de Fada N'Gourma et de Ouahigouya en universités, à l'ouverture des CUP de Kaya et de Gaoua et à la création de nouveaux CUP.

CONTEXTE GENERAL

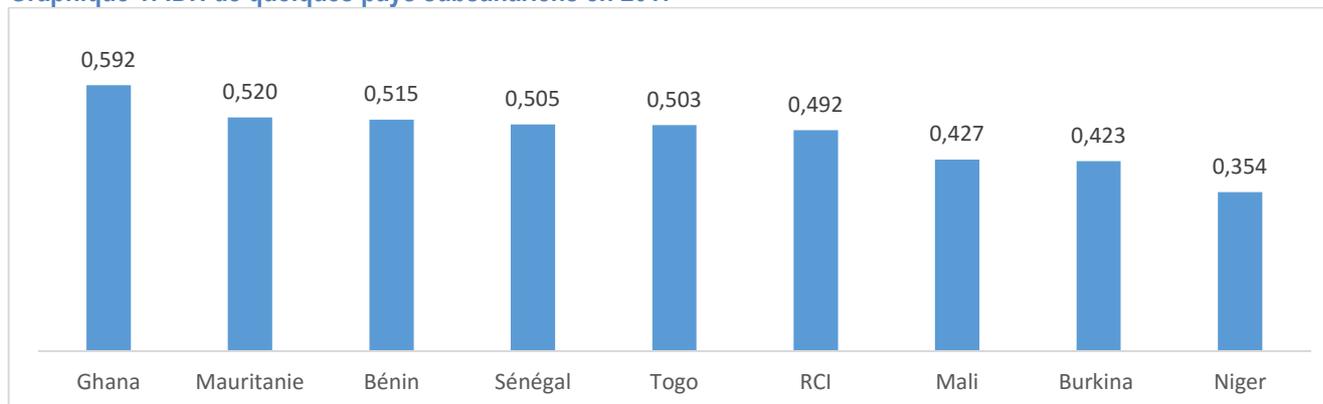
Tableau 1 : Contexte socio-économique de quelques pays subsahariens

Pays	Population en 2017 ***	Revenu National brut par habitant *** (US \$) en 2017	IDH en 2017	Taux de prévalence VIH/SIDA (15-49 ans), en 2016 ***	Taux d'alphabétisation en 2015	Durée moyenne de scolarisation en 2017	Espérance de vie à la naissance en 2017	Rang en 2017 (IDH)
Bénin	11 180	842	0,515	1,0	52,55	3,6	61,2	163/189
Burkina	19 632	671	0,423	0,8	52,51	1,5	60,8	183/189
RCI	24 483	1 662	0,492	2,7	50,24	5,2	54,1	170/189
Ghana	28 830	1 642	0,592	1,6	76,57	7,1	63,0	140/189
Mali	18 540	825	0,427	1,0	31,00 (2016)	2,3	58,5	182/189
Mauritanie	4 420	1 137	0,520	0,5	62,64	4,5	63,4	159/189
Niger	21 480	378	0,354	0,4	28,40 (2017)	2,0	60,4	189/189
Sénégal	15 850	1 033	0,505	0,4	57,67	3,0	67,5	164/189
Togo	7 798	617	0,503	2,1	84,29	4,8	60,5	166/189

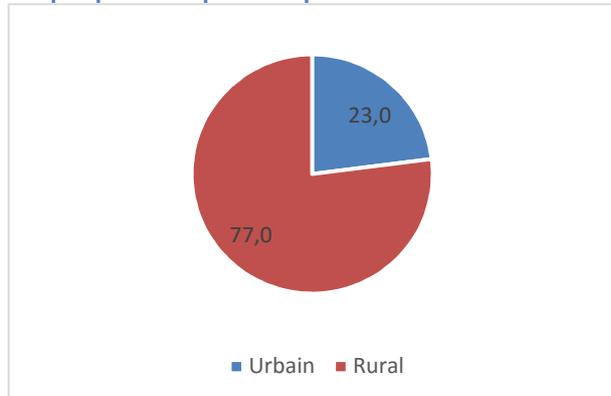
Source : Rapport sur le DHD, 2018 ;

(***) Recherche sur divers sites Internet (www.statistiques-mondiales.com) donnees.banquemondiale.org ; www.populationdata.net ; www.mays-mouissi.com/2016/03/22/ ; www.agenceecofin.com/economie

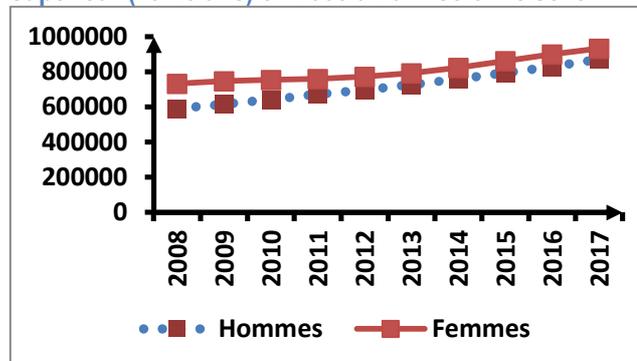
Graphique 1: IDH de quelques pays subsahariens en 2017



Graphique 2 : Population par milieu de résidence



Graphique 3 : Evolution de la population scolarisable au supérieur (19-23 ans) en 2008 à 2017 selon le sexe





Partie I : Etudiants

ORIENTATION

Points saillants

- Accroissement de 15 % du nombre des nouveaux inscrits
- Forte inscription des étudiants dans le domaine des Sciences sociales, Commerce et Droit
- Hausse des inscriptions dans le domaine de Lettre et Arts par rapport à 2016/2017

Commentaire

En 2017/2018, 54 773 étudiants dont 36,7 % de filles sont nouvellement inscrits en 1^{ère} année de Licence dans les Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR) du Burkina Faso. Comparé à 2016/2017, le nombre des nouveaux inscrits a connu un accroissement de 15,2 %. Les établissements privés accueillent 14,1 % de l'effectif des nouveaux inscrits.

De 2008/2009 à 2017/2018, l'effectif des nouveaux inscrits en L1 a plus que triplé passant de 16 038 à 54 773 avec un TAMA de 14,6 %.

Le domaine des "Sciences sociales, Commerce et Droit", selon la Classification Internationale Type de l'Education 2011 (CITE), occupe la première place avec 36,5 % des nouveaux inscrits en L1, suivi des "Lettres et Arts" (29,0 %) et des Sciences (19,8 %). Comparativement à 2016/2017, l'accroissement des nouveaux inscrits en L1 est plus soutenu dans les domaines des "Lettres et Arts" (75,4 %) et "Ingénierie, Industrie de transformation et Production" (37,3 %) contrairement aux domaines de la "Santé et Protection sociale", "des Sciences" et des Services" où les effectifs ont baissé.

Note méthodologique: L'effectif des nouveaux inscrits en 1^{ère} année/L1 prend en compte les étudiants qui se sont inscrits avant l'année 2017/2018 et qui n'ont toujours pas fini les évaluations à cause du retard des années académiques.

ORIENTATION

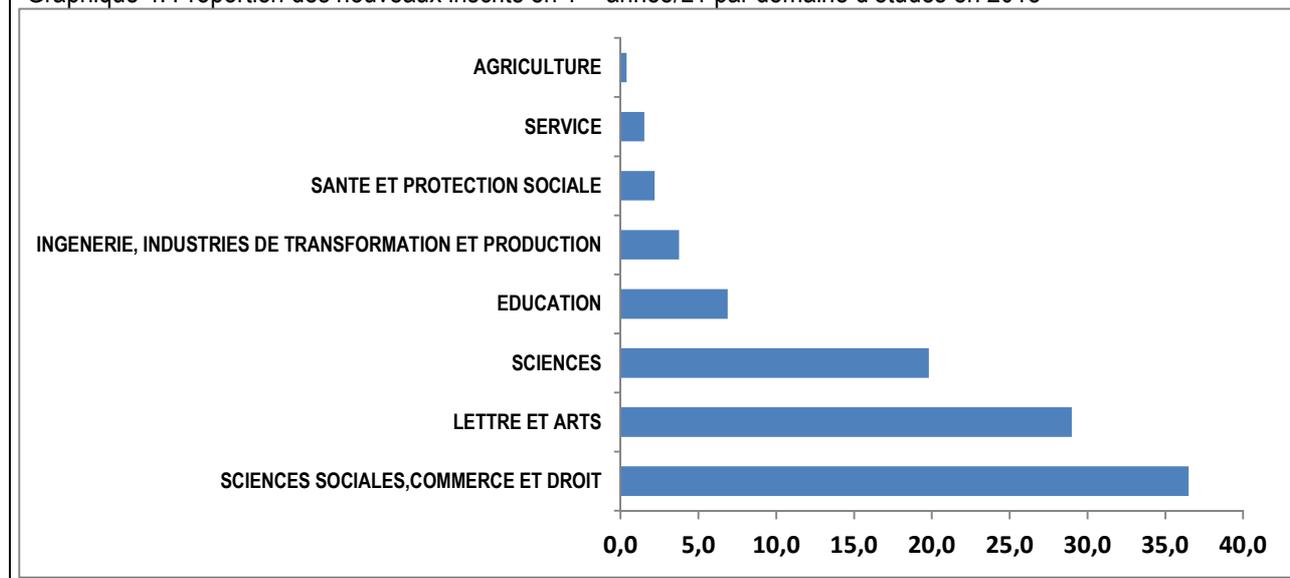
Tableau 2: Effectif des nouveaux inscrits en L1 en 2017/2018

Effectif nouveaux inscrits	% des Filles	% du Privé	Variation par rapport à 2016/2017	
			En effectif	En %
54 773	36,7	14,1	7 212	15,2

Tableau 3: Répartition des nouveaux inscrits en L1 par domaine d'études

DOMAINE	2017/2018	% Filles	Evolution par rapport à 2016/2017	
			En effectif	En %
Education	3 773	17,8	3 246	16,2
Lettres et Arts	15 875	43,1	9 049	75,4
Sciences sociales, Commerce et Droit	19 987	44,8	18 976	5,3
Sciences	10 848	21,1	12 409	-12,6
Ingénierie, Industries de transformation et Production	2 054	16,9	1 496	37,3
Agriculture	212	28,8	171	24
Santé et Protection sociale	1 192	48,8	1 347	-11,5
Service	832	38,8	867	-4
Total	54 773	36,7	47 561	15,2

Graphique 4: Proportion des nouveaux inscrits en 1^{ère} année/L1 par domaine d'études en 2018



QUELQUES INDICATEURS D'ACCES

Points saillants

- Disparité entre les garçons et les filles dans l'accès à l'enseignement supérieur
- Hausse du taux de transition

Commentaire

Le taux brut de transition du secondaire au supérieur en 2017/2018 est de 91,8 %. Ce taux a connu une hausse de 4,6 % par rapport à l'année précédente. Le taux de transition est de 85,1 % pour les filles et de 96,2 % pour les garçons. L'indice de parité du taux de transition entre filles et garçons s'est amélioré de 0,1 point par rapport à 2016/2017 où il était de 0,8.

L'effectif des nouveaux inscrits en première année de Licence en 2017/2018 (54 773) est supérieur au nombre des bacheliers de la session 2017 (28 649). Le chevauchement des années académiques dans les universités publiques, l'arrivée massive de bacheliers en provenance d'autres pays et l'inscription d'anciens bacheliers justifieraient en partie cet écart.

En 2017/2018, le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est de 600. Cet indicateur a progressé de 46 points par rapport à 2016/2017 et de 276 par rapport à 2008/2009. Selon le sexe, dans une population de 100 000 habitants de chaque sexe, 794 personnes de sexe masculin sont inscrites au supérieur pour 418 de sexe féminin. Entre 2008/2009 et 2017/2018, l'indice de parité entre filles/garçons a varié entre 0,4 et 0,5.

De 2008/2009 à 2017/2018, le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants affiche dans l'ensemble une tendance haussière. Selon le sexe, cet indicateur a également connu une évolution croissante durant la même période chez les filles tandis que chez les garçons, l'on a enregistré une baisse de 19 points entre 2013/2014 et 2014/2015.

Note méthodologique: Le calcul du taux brut de transition du secondaire au supérieur prend en compte aussi bien les nouveaux et les anciens bacheliers que ceux en provenance d'autres pays, nouvellement inscrits en L1 à l'année n ainsi que les élèves de la classe de terminale de l'année n-1.

QUELQUES INDICATEURS D'ACCES

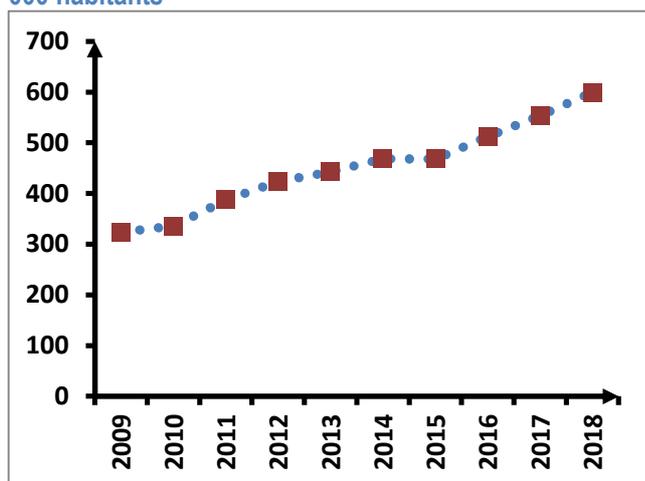
Tableau 4 : Taux de transition du secondaire au supérieur

	Elèves de la Terminale en 2016/2017	Nouveaux inscrits au Supérieur 2017/2018	Taux de Transition (%)
Filles	23 596	20 088	85,1
Garçons	36 062	34 685	96,2
Total	59 658	54 773	91,8

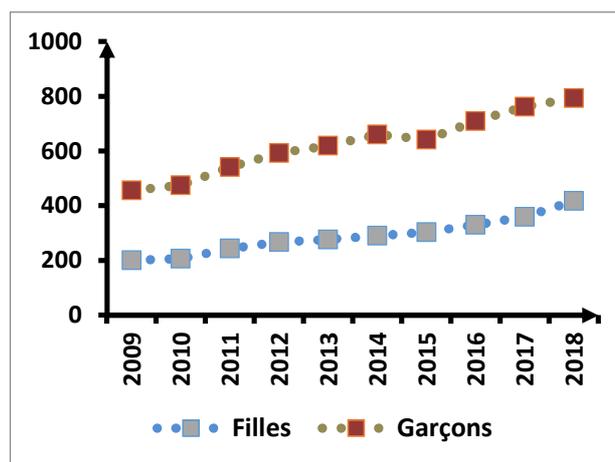
Tableau 5: Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants

	2017/2018	Indice de parité	Evolution par rapport à	
			2016/2017	2008/2009
Nombre d'étudiants/100 000 Habitants	600	0,5	46	276

Graphique 5: Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants



Graphique 6 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants selon le sexe



EFFECTIF DES ETUDIANTS

Points saillants

- Dynamisme de l'enseignement supérieur privé maintenu
- Hausse de l'effectif global des étudiants

Commentaire

En 2017/2018, l'effectif des étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur publics et privés du Burkina Faso est de 117 725. Les filles représentent 36,1 % avec une hausse de 2,5 points de pourcentage par rapport à 2016/2017. L'enseignement supérieur privé accueille 22,2 % de l'effectif total. Par rapport à 2016/2017, l'effectif total des étudiants s'est accru de 11,7 % contre 11,3 % l'année précédente.

De 2008/2009 à 2017/2018, l'effectif total des étudiants s'est accru de 146,5 % soit un rythme moyen annuel de 10,5 %. Le rythme de croissance est plus soutenu au niveau du privé et des filles avec respectivement 13,3 % et 12,0 %. Ainsi les effectifs augmentent plus vite dans le privé et chez les filles comme illustré par les graphiques des indices base 100 en 2008/2009 ci-contre. De même, l'effectif des filles croît plus vite que celui des garçons. Cette situation des filles s'expliquerait en partie par les différentes actions entreprises par le gouvernement, notamment l'octroi de bourses spécifiques aux filles en vue d'accroître leur accès et leur maintien dans les différents ordres d'enseignement.

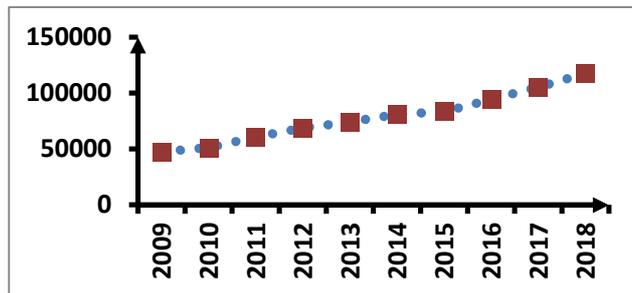
L'indice de parité entre filles et garçons dans le privé est de 0,7 contre 0,5 au public. Autrement dit, sur 10 garçons inscrits dans le privé, il y'a 7 filles alors qu'au public, ce rapport indique 5 filles sur 10 garçons inscrits.

EFFECTIF DES ETUDIANTS

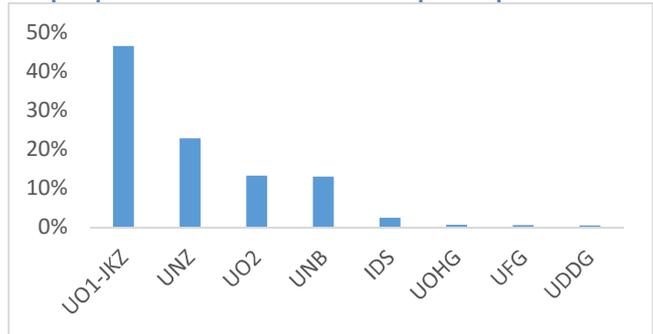
Tableau 6 : Effectif des étudiants en 2017/2018

Niveau en 2017/2018					Évolution (%) par rapport à				TAMA entre 2008/2009 et 2017/2018
Total étudiants	% des filles	% du privé	% des moins de 25 ans	% étudiants non nationaux	2016/2017		2008/2009		
					Effectif	%	Effectif	%	
117 725	36,1	22,2	61,6	2,7	12 321	11,7	69 970	146,5	10,5

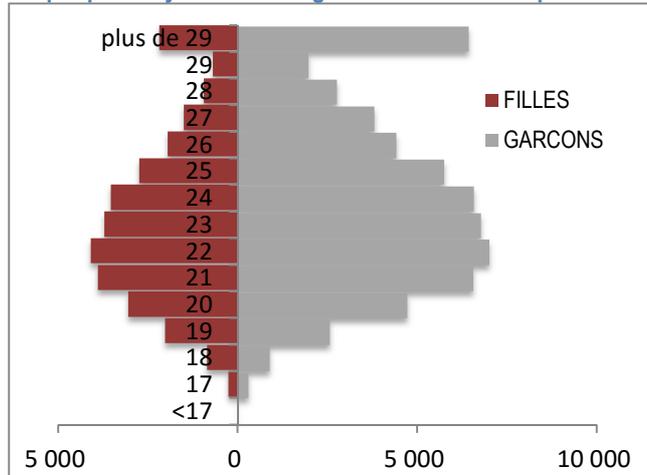
Graphique 7 : Évolution de l'effectif des étudiants de 2008/2009 à 2017/2018



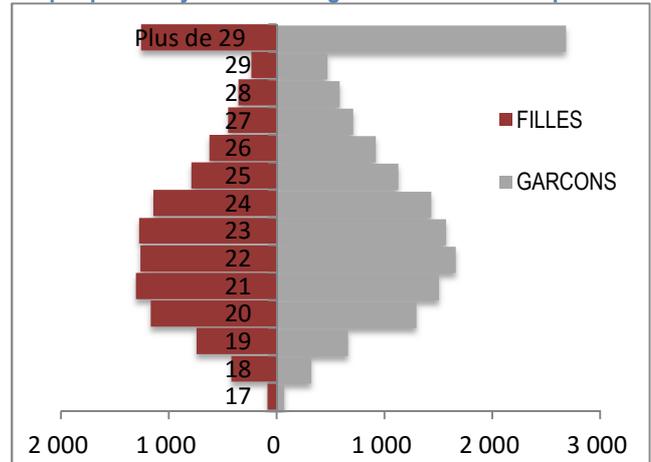
Graphique 8 : Part des étudiants du public par université



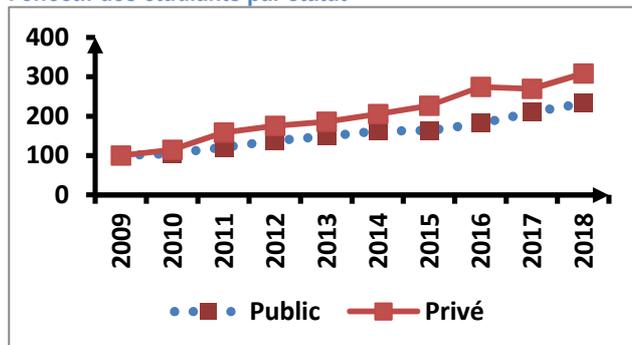
Graphique 9 : Pyramide des âges des étudiants du public



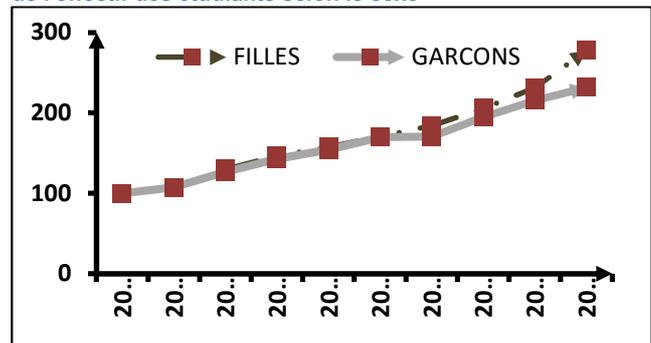
Graphique 10 : Pyramide des âges des étudiants du privé



Graphique 11 : Evolution des indices base 100 en 2008/2009 de l'effectif des étudiants par statut



Graphique 12 : Evolution des indices base 100 en 2008/2009 de l'effectif des étudiants selon le sexe



EFFECTIF DES ETUDIANTS (SUITE)

Points saillants

- Sur 100 étudiants, à peine 2 entament le troisième cycle universitaire
- Baisse de l'effectif des étudiants non nationaux

Commentaire

En 2017/2018, la majorité des étudiants est inscrite au cycle Licence (88,4 %). De l'effectif des étudiants inscrits au cycle licence, les filles représentent 36,5 %. Le cycle Master accueille 9,7 % des étudiants dont 32,3 % de sexe féminin et le cycle Doctorat 1,9 % dont 34,6 % de filles.

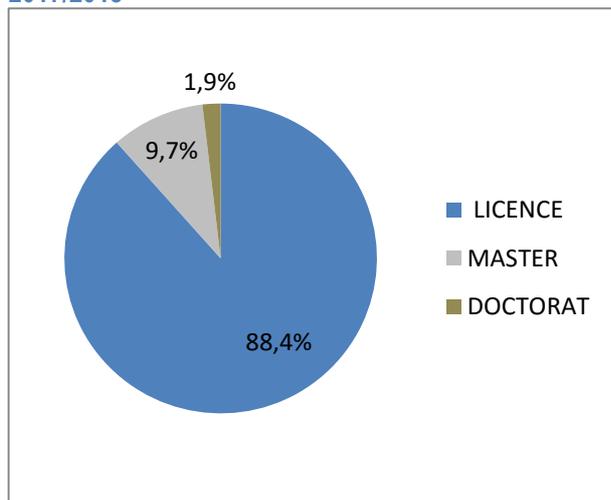
La proportion des étudiants non nationaux est de 2,7 %. Cette proportion est en baisse de 0,4 point de pourcentage par rapport à l'année 2016/2017.

De 2008/2009 à 2017/2018, le nombre des étudiants nationaux s'est accru de 157,5 % tandis que celui des non-nationaux a régressé de 2,6 %. Aussi, les indices base 100 en 2008/2009 des effectifs par nationalité indiquent un accroissement des étudiants nationaux sur toute la période tandis que les effectifs des non nationaux évoluent en dents de scie.

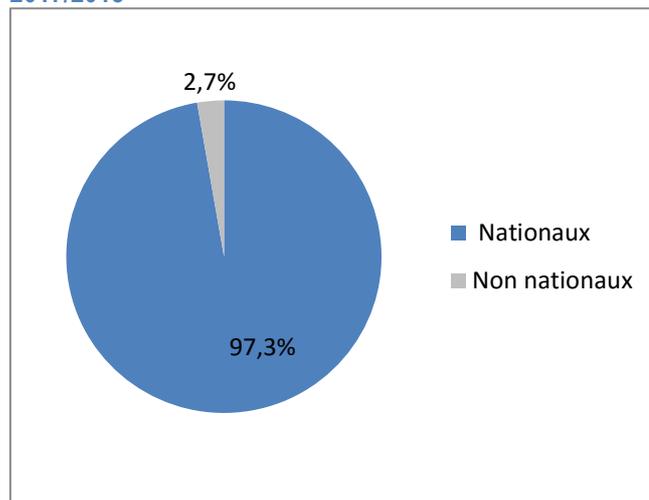
Note méthodologique: Dans le cadre du LMD, Le cycle Licence prend en compte les trois premières années d'études, le cycle Master comporte les deux années d'études après la Licence et le cycle Doctorat, trois années d'études après le Master. Le cycle Doctorat intègre les étudiants inscrits en DES.
L'indice base 100 en 2008/2009 est obtenu en rapportant la valeur de l'indicateur d'une période à celle de l'année de base 2008/2009.

EFFECTIF DES ETUDIANTS: (SUITE)

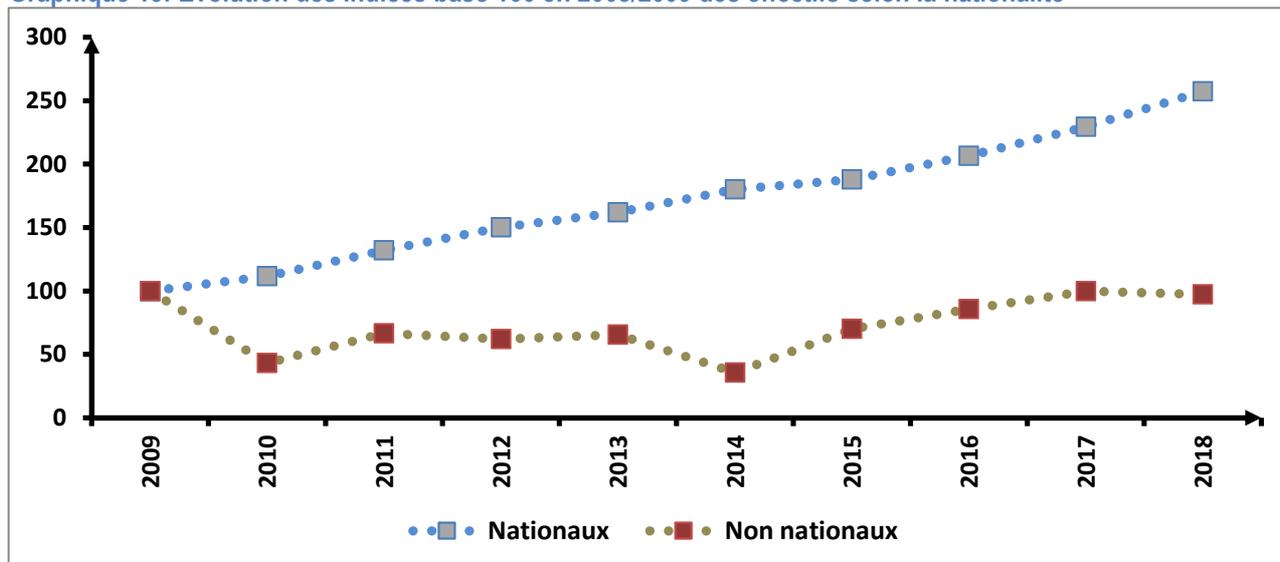
Graphique 13: Proportion des étudiants par cycle en 2017/2018



Graphique 14: Proportion des étudiants par nationalité en 2017/2018



Graphique 15: Evolution des indices base 100 en 2008/2009 des effectifs selon la nationalité





**Partie II: Ressources
humaines et matérielles.**

PERSONNEL ENSEIGNANT DU PUBLIC

Points saillants

- Amélioration du ratio étudiants/enseignant permanent de rang A et B
- Hausse du nombre des enseignants

Commentaire général

En 2017/2018, les cours ont été assurés dans les IESR publiques par 2 187 enseignants. Les femmes représentent 13,6 % avec une baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport à 2016/2017.

Par rapport à 2016/2017, le nombre des enseignants s'est accru de 26,1 % contre 7,0 % l'année précédente.

De l'effectif global des enseignants du public, les permanents sont au nombre de 1 287 dont 15,5 % de femmes. L'effectif des permanents a connu une hausse de 13,1 % par rapport à celui de 2016/2017. La proportion des enseignants permanents de sexe féminin reste constante à 15,5 % par rapport à 2016/2017. Elle est plus élevée à l'Université de Fada N'Gourma (34,6 %) que dans les autres universités publiques.

De 2008/2009 à 2017/2018, le nombre des enseignants permanents des universités et grandes écoles publiques a connu un accroissement annuel moyen de 8,4 %.

En 2017/2018, les maitres assistants sont les plus nombreux avec 30,1 % suivis des assistants avec 23,9 %. Les professeurs titulaires représentent 10,8 % et les Maîtres de conférences 13,8 %.

Le ratio* étudiants/enseignant permanent de rang A et B dans les universités et grandes écoles publiques est de 130. Il s'est amélioré de neuf (9) points par rapport à 2016/2017. Toutefois, ce ratio est largement supérieur à la norme de l'UNESCO qui est de 25 étudiants/enseignant. L'Université de Dédougou a le meilleur ratio (29 étudiants/enseignant) et celui de l'UNZ le moins bon (323).

Note méthodologique: Le calcul du ratio prend seulement en compte les enseignants permanents

PERSONNEL ENSEIGNANT

Tableau 7: Effectif du personnel enseignant du public en 2017/2018

Total enseignants	% de femmes	Evolution par rapport à				TAMA entre 2008/2009 et 2017/2018 (%)
		2016/2017		2008/2009		
		En effectif	%	En effectif	%	
2 187	13,6	453	26,1	1 014	86,4	7,2

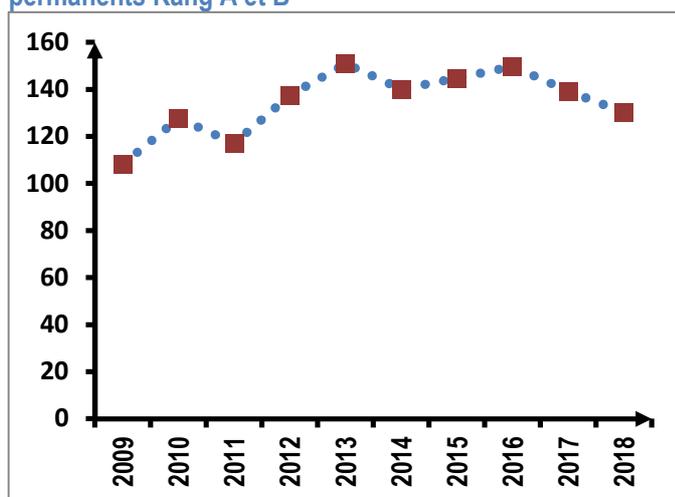
Tableau 8: Répartition des enseignants du public par emploi

Emploi/Fonction	UO1-JKZ		UO2		UNB		UNZ		UDDG		UFG		UOHG		IDS		Total	
	T	dt F	T	dt F	T	dt F	T	dt F	T	dt F	T	dt F	T	dt F	T	dt F	T	dt F
PT	117	8	11		42	6	9	1					2				181	15
MC	123	18	31	2	31	2	21	6	1				1		3		211	28
MA	221	48	51	10	93	8	46	5	16	1	8	1	5		7	2	447	75
A	133	32	54	9	52	9	39	7	11		9	5	26	3	18	1	342	66
ETP	61	11	34	7	93		114	15	3		8	3	12	2	1		326	38
Professionnel	111	12	3		4	2	83	3							18	3	219	20
Autres	42	8	1		1		48	5									92	13
Ind	196	23	23	5	77	6	39	7	14	1	19		1				369	42
Total	1 004	160	208	33	393	33	399	49	45	2	44	9	47	5	47	6	2 187	297

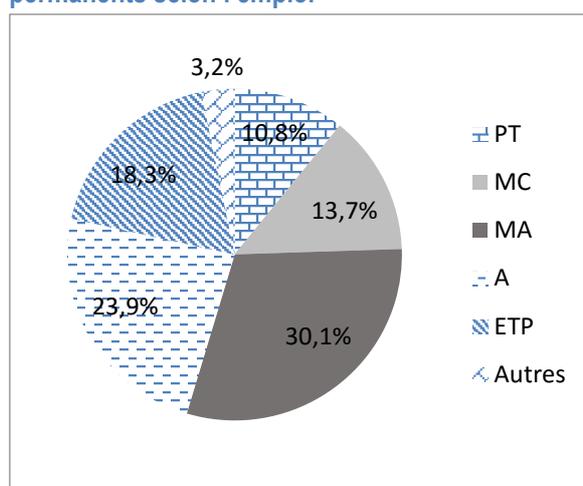
Tableau 9 : Enseignants permanents de rang A et B

Emploi	UO1-JKZ	UO2	UNB	UNZ	UDDG	UFNG	UOHG	IDS	Total
PT	106	5	20	6	0	0	2	0	139
MC	110	17	25	19	1	0	1	3	176
MA	197	39	76	40	16	8	5	7	388
Total	413	61	121	65	17	8	8	10	703
Etudiants	42 585	12 181	11 955	20 963	495	570	605	2 291	91 645
Ratio	103	200	99	323	29	71	76	229	130

Graphique 16: Evolution du ratio étudiants/enseignant permanents Rang A et B



Graphique 17: Proportion des enseignants permanents selon l'emploi



PERSONNEL ADMINISTRATIF, SPECIFIQUE ET DE SOUTIEN

Points saillants

- Baisse de l'effectif du personnel administratif, spécifique et de soutien du privé

Commentaire général

En 2017/2018, l'effectif du personnel administratif, spécifique et de soutien des IESR publiques et privées est de 1 651. Cet effectif baisse de 5,7 % par rapport à 2016/2017. La proportion des femmes gagne 1,0 point de pourcentage passant de 32,0 % en 2016/2017 à 33,0 % en 2017/2018.

L'effectif du personnel administratif, spécifique et de soutien des IESR publiques est 665 dont 32,6 % de femmes tandis que celui du privé est de 986 dont 33,3 % de femmes. Par rapport à 2016/2017, l'effectif du personnel administratif, spécifique et de soutien baisse de 12,1 % au privé et augmente de 5,9 % au public.

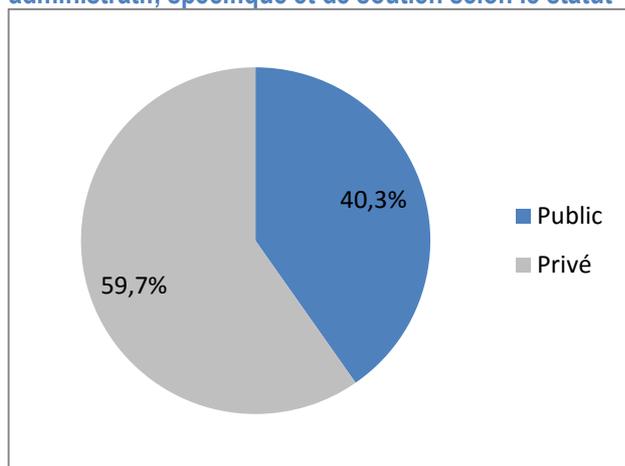
De 2008/2009 à 2017/2018, l'effectif du personnel administratif, spécifique et de soutien des IESR publiques et privées est passé de 598 à 1 651 soit une croissance moyenne annuelle de 11,9 %. Dans la même période, le TAMA de l'effectif du personnel administratif, spécifique et de soutien des IESR publiques est de 8,8 % et de 14,7 % pour les IESR privées.

PERSONNEL ADMINISTRATIF, SPECIFIQUE ET DE SOUTIEN

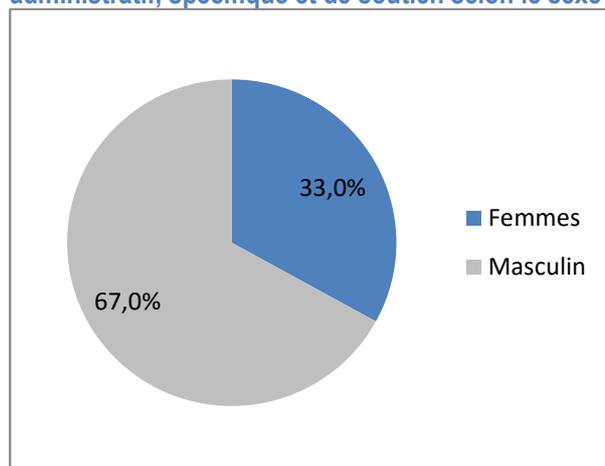
Tableau 10: Effectif du personnel administratif, spécifique et de soutien

Effectif total	% de femmes	Evolution par rapport à				TAMA entre 2008/2009 et 2017/2018 (%)
		2016/2017		2008/2009		
		En effectif	%	En effectif	%	
1 651	33,0	-99	-5,7	1 053	176,1	11,9

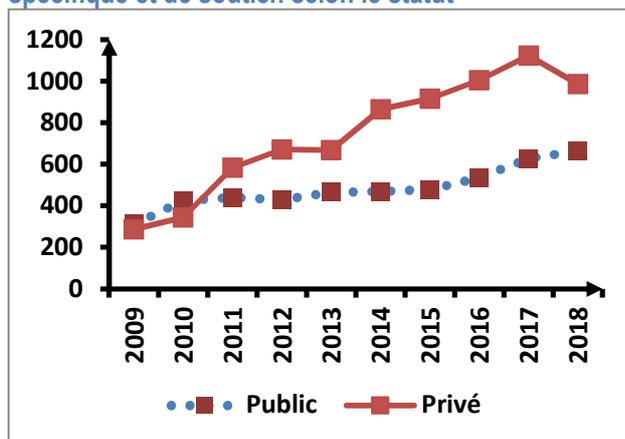
Graphique 18: Proportion de l'effectif du personnel administratif, spécifique et de soutien selon le statut



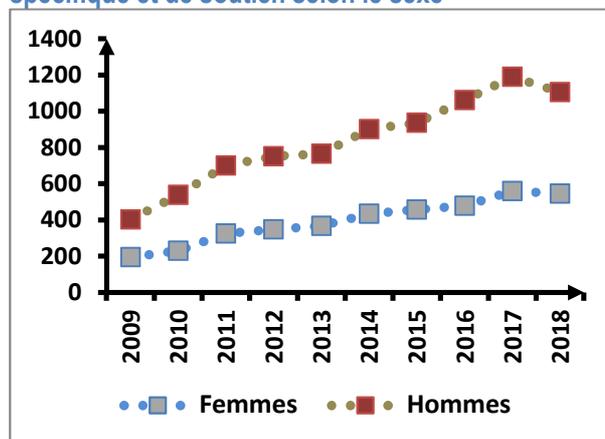
Graphique 19: Proportion de l'effectif du personnel administratif, spécifique et de soutien selon le sexe



Graphique 20: Evolution du personnel administratif, spécifique et de soutien selon le statut



Graphique 21: Evolution du personnel administratif, spécifique et de soutien selon le sexe



STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Points saillants

- Augmentation du nombre d'établissements d'enseignement supérieur
- Insuffisance des capacités d'accueil dans le public

Commentaire

En 2017/2018, le nombre des établissements d'enseignement supérieur est de 157 dont 70,7 % du privé. Le privé occupe donc une place importante dans le dispositif de l'enseignement supérieur au Burkina Faso. Le nombre des établissements publics a augmenté passant de 36 en 2016/2017 à 46 en 2017/2018, soit un accroissement relatif de 27,8 %. Quant aux établissements privés, il n'y a eu qu'un établissement de plus.

De 2008/2009 à 2017/2018, l'accroissement moyen des établissements d'enseignement supérieur est de 12,6 % par an. Durant la même période, le nombre des établissements privés d'enseignement supérieur croît plus vite que celui du public (13,7 % contre 10,3 %).

En 2017/2018, le nombre de salles de cours estimé à 1 326, ont une capacité d'accueil théorique de 74 339 places. Il est suivi du nombre des amphithéâtres (81) avec une capacité d'accueil théorique de 25 880 places. La capacité d'accueil des salles de cours du privé représente un peu plus de trois quarts de la capacité d'accueil de ce type d'infrastructure. Par contre, pour les amphithéâtres le privé détient moins du tiers des capacités d'accueil théoriques.

De 2013/2014 à 2017/2018, les capacités d'accueil des salles de cours et des amphithéâtres ont progressé respectivement à un rythme annuel de 25,3 % et 24,3 %. Toutefois, celles-ci demeurent insuffisantes au public au regard des effectifs d'étudiants qui croissent significativement d'année en année.

Note méthodologique: Sont considérés comme établissements, les UFR, les écoles et les instituts

STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Tableau 11: Nombre d'établissements d'enseignement supérieur

Niveau en 2017/2018		Variation par rapport à				TAMA (%) entre 2008/2009 et 2017/2018
Nbre d'établissements	% Privé	2016/2017		2008/2009		
		En nombre	En %	En nombre	En %	
157	70,7	11	7,5	103	190,7	12,6

Graphique 22: Évolution du nombre d'établissement d'enseignement supérieur selon le statut

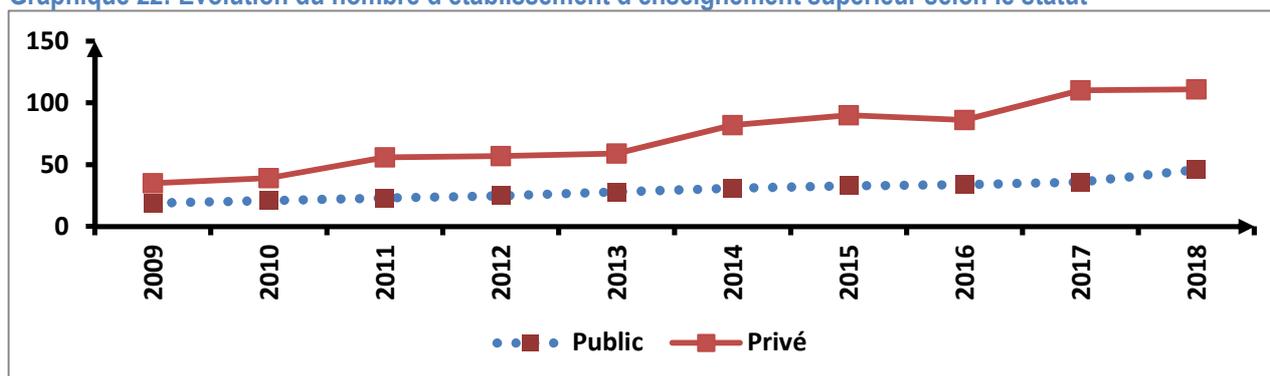
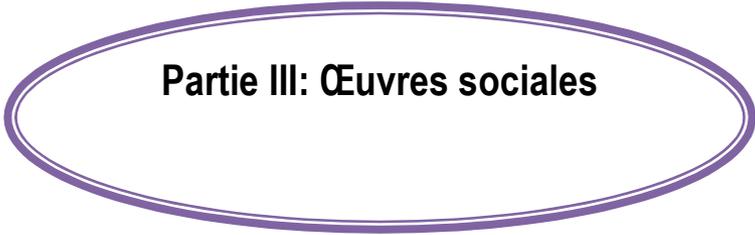


Tableau 12: Évolution des capacités d'accueil des locaux de 2013/2014 à 2017/2018

Type de local	2013/2014		2014/2015		2015/2016		2016/2017		2017/2018	
	Total	% Privé								
Salle de cours	30 121	70,2	37 608	71,7	36 662	72	46 161	68,9	74 339	76,4
Amphithéâtre	10 824	20,7	11 904	27,6	19 464	22,1	12 672	27,5	25 880	31,3
Salle informatique	2 984	75,4	3 589	74,9	3 567	74,2	3 932	78,7	5 302	69,1
Bibliothèque	1 788	65,2	12 443	93,6	12 511	93,5	4 042	77,8	5 695	84,1
Laboratoire	970	46,9	1 258	47	1 355	39,7	2 253	28,8	3 401	70,0



Partie III: Œuvres sociales

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS: BOURSES

Points saillants

- Baisse de la proportion des boursiers par rapport à 2016/2017
- Augmentation du nombre de boursiers

Commentaire

En 2017/2018, 7 551 étudiants ont bénéficié de la bourse nationale dont 32,3 % de filles. Parmi eux, les inscrits au Burkina Faso représentent 87,5 %. Cependant, il faut signaler que le chevauchement des années académiques retarde les renouvellements des bourses.

Par rapport à l'année précédente, le nombre de bénéficiaires de la bourse nationale a baissé de 0,8 %. Aussi, la proportion des boursiers inscrits au Burkina Faso qui était à 6,2 % en 2016/2017, a baissé de 0,6 point de pourcentage.

De 2008/2009 à 2017/2018, le nombre de bénéficiaires de la bourse est passé de 3 322 à 7 551 ; ce qui correspond à un rythme de croissance annuelle de 9,6 %.

En 2017/2018, l'indice de parité filles/garçons est de 0,9. En effet, sur 100 étudiantes inscrites au Burkina Faso, 5 filles bénéficient de la bourse contre 6 chez les garçons. Entre 2016/2017 et 2017/2018, cet indice est passé de 1 à 0,9 soit une baisse de 0,1 point.

Conditions requises pour bénéficier de la bourse

La bourse est accordée aux étudiants inscrits en première année ou au second et troisième cycle dans la mesure du contingent des bourses de l'année en cours :

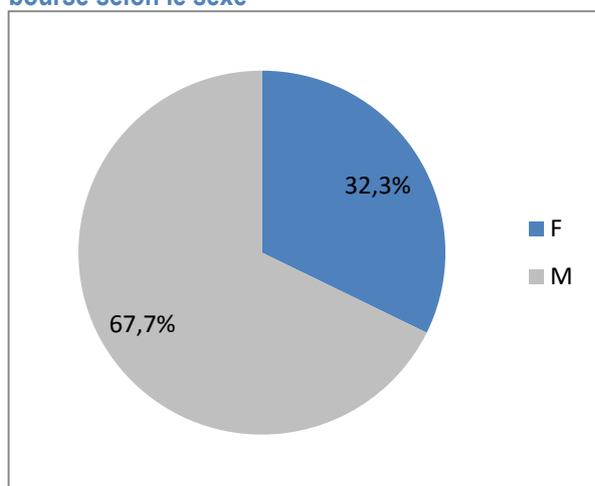
- être de nationalité burkinabè ;
- être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme reconnu équivalent ;
- être inscrit dans un établissement public ou privé conventionné d'enseignement supérieur au Burkina Faso ;
- ne pas exercer un emploi permanent et ne pas être inscrit au service national de développement (SND) ;
- n'avoir pas plus de 22 ans à la rentrée en cours pour les nouveaux bacheliers, 26 ans pour les étudiants du second cycle et 28 ans pour ceux du troisième cycle ;
- avoir la moyenne de 12/20 au 1^{er} tour du BAC pour les nouveaux bacheliers, la mention assez bien pour le second et troisième cycle ;
- avoir déposé un dossier complet de demande de bourse ;
- avoir un revenu des parents prévu par la grille du décret sur les bourses.
- N'avoir pas été retenu dans le contingentement d'octroi d'aide, du prêt.
- S'engager à payer les frais de formation dans les IPES pour ceux qui le désirent.
- N'avoir pas été inscrit à la fois au public et au privé.
- Etre titulaire de la licence ou son équivalent.
- Etre titulaire de la maîtrise, du master ou leur équivalent.
- Pour les baccalauréats professionnels, n'avoir pas plus de 24 ans au 31 décembre de l'année en cours.
- Avoir bénéficié de l'avis favorable de la Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stages (CNBES)
- Avoir une préinscription dans les universités publiques d'Afrique et hors d'Afrique

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS: BOURSES

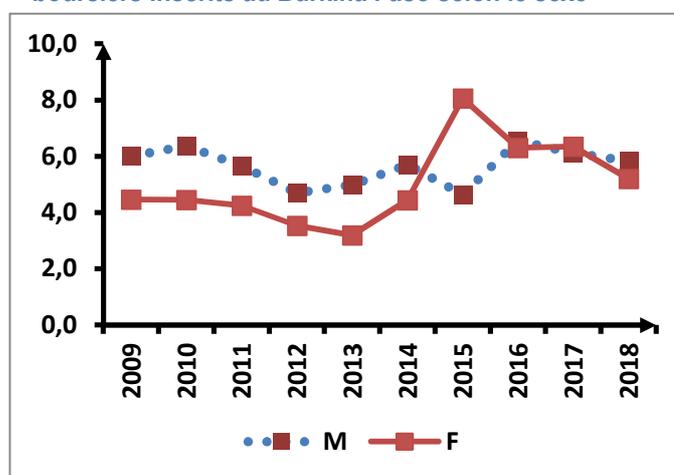
Tableau 13: Evolution de l'effectif des bénéficiaires de la bourse

Effectif 2017/2018		% Filles	Evolution par rapport 2016/2017		Evolution par rapport 2008/2009		
			En effectif	en %	En effectif	en %	TAMA (%) entre 2008/2009 et 2017/2018
Bourses nationales	7 551	32,3	- 58	-0,8	4 229	129,0	9,6
Etudiants	117 725	36,1	12 321	11,7	69 970	146,5	10,5

Graphique 23: répartition des bénéficiaires de la bourse selon le sexe



Graphique 24: Evolution de la proportion (%) des boursiers inscrits au Burkina Faso selon le sexe



DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS: AIDES

Points saillants

- Hausse du nombre de bénéficiaires de l'aide
- Augmentation du montant de l'aide financière accordée aux étudiants

Commentaire

En 2017/2018, 56 676 étudiants ont bénéficié de l'aide dont 34,9% de filles. Le nombre de bénéficiaires de l'aide a progressé de 9,7 % par rapport à 2016/2017. Au total, une enveloppe budgétaire de 9,9 milliards de F CFA a été allouée aux étudiants en 2017/2018 sous forme d'aide. Ladite enveloppe a augmenté de 9,7 % par rapport à l'année précédente.

De 2012/2013 à 2017/2018, le nombre d'étudiants bénéficiaires de l'aide croit en moyenne de 8,7 % par an.

Au titre de l'année académique 2017/2018, 54,0% des étudiants inscrits dans les universités publiques et privées conventionnées bénéficient de l'aide financière.

Conditions requises pour bénéficier de l'aide

L'aide est accordée aux étudiants non boursiers inscrits en cycle de licence :

- ✚ être de nationalité burkinabè;
- ✚ être titulaire du baccalauréat ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- ✚ être régulièrement inscrit dans une institution d'enseignement supérieur publique ou privée conventionnée au Burkina Faso;
- ✚ n'avoir pas plus de 26 ans au 31 décembre de l'année civile en cours pour les étudiants de licence 1ère année;
- ✚ être non boursier et ne pas bénéficier d'un prêt;
- ✚ ne pas exercer un emploi salarié et ne pas être inscrit au Service national pour le Développement (SND) ;
- ✚ avoir déposé un dossier complet de demande d'aide.

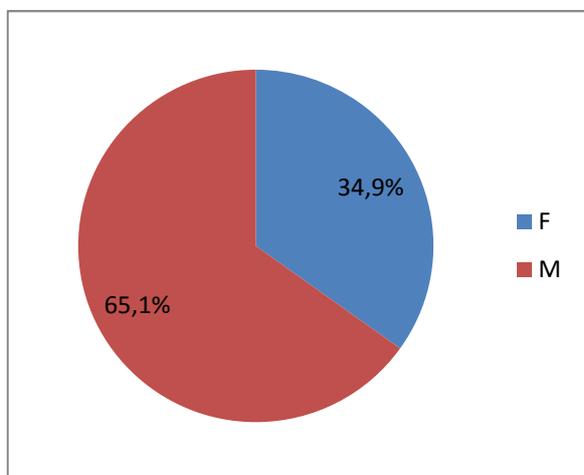
Note méthodologique : L'aide est uniquement accordée aux étudiants inscrits dans les établissements publics et privés conventionnés d'enseignement supérieur.

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS: AIDES

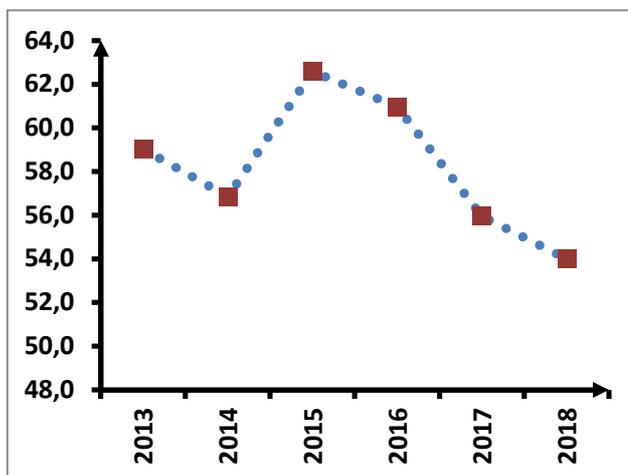
Tableau 14: Evolution de l'effectif des étudiants bénéficiaires de l'aide

	Effectif 2017/2018	% Filles	Evolution par rapport 2016/2017		Evolution par rapport 2012/2013		TAMA (%) entre 2012/2013 et 2017/2018
			En effectif	en %	En effectif	en %	
Aides	56 676	34,9	5 003	9,7	19 379	52,0	8,7
Etudiants	117 725	36,1	12 321	11,7	43 449	58,5	9,6

Graphique 25: Etudiants bénéficiaires de l'aide selon le sexe



Graphique 26: Evolution de la proportion des étudiants du public et du privé conventionné bénéficiaires de l'aide



DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS: PRETS

Points saillants

- Baisse du nombre de bénéficiaires du prêt

Commentaire général

En 2017/2018, le nombre d'étudiants bénéficiaires du prêt est de 9 006 dont 32,0 % de filles. Par rapport à 2016/2017, ce nombre a baissé de 23,0 %.

Au total, une enveloppe budgétaire d'un peu plus de 2 milliards de F CFA a été allouée aux étudiants en 2017/2018 sous forme de prêts. Ladite enveloppe a également connu une baisse de 23,0 % par rapport à l'année précédente.

De 2012/2013 à 2017/2018, le nombre d'étudiants bénéficiaires du prêt a connu une augmentation de 17,6 % avec un rythme moyen annuel de 3,3 %. La proportion des étudiants inscrits dans les universités publiques et privées conventionnées bénéficiaires du prêt a connu une décroissance de 2012/2013 à 2015/2016, une forte croissance de 2015/2016 à 2016/2017 puis une chute en 2017/2018.

Conditions requises pour bénéficier du prêt

Le prêt est accordé pour une année académique aux étudiants non boursiers inscrits en première et quatrième année et le prêt laboratoire concerne le troisième cycle :

- ✚ être de nationalité burkinabè ;
- ✚ être titulaire du baccalauréat ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- ✚ être régulièrement inscrit dans une institution d'enseignement supérieur publique ou privée conventionnée au Burkina Faso ;
- ✚ être âgé de 27 ans au plus au 31 décembre de l'année civile en cours en licence 1, 28 ans en licence 2, 29 ans en licence 3, 30 en Master 1 ;
- ✚ être non boursier et ne pas bénéficier de l'aide ;
- ✚ ne pas exercer un emploi salarié et ne pas être inscrit au Service national de Développement ;

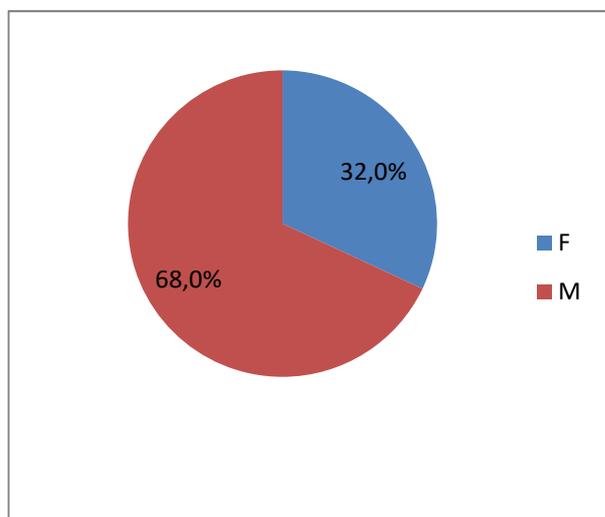
avoir déposé un dossier complet de demande de prêt d'études.

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS: PRETS

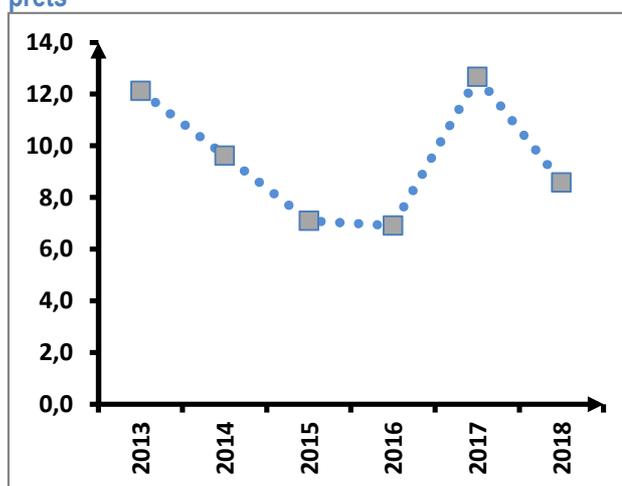
Tableau 15: Evolution du nombre de bénéficiaires du prêt

	Effectif 2017/2018	% Filles	Evolution par rapport 2016/2017		Evolution par rapport 2012/2013		TAMA (%) entre 2012/2013 et 2017/2018
			En effectif	en %	En effectif	en %	
Prêts	9 006	32,0	- 2 697	- 23,0	1 345	17,6	3,3
Etudiants	117 725	36,1	12 321	11,7	43 449	58,5	9,6

Graphique 27: Bénéficiaires de prêts selon le sexe



Graphique 28: Evolution de la proportion des étudiants du public et du privé conventionné bénéficiaires de prêts



LOGEMENT

Points saillants

- Dégradation du ratio étudiants/lit
- Croissance plus soutenue de l'effectif des étudiants par rapport aux capacités d'accueil des cités de 2009 à 2018.

Commentaire général

En 2017/2018, les capacités d'accueil dans les cités universitaires des centres régionaux de Ouagadougou, de Koudougou et de Bobo-Dioulasso et de l'IDS sont de 5 126 lits pour une population de 104 939 étudiants des universités et grandes écoles publiques et privées conventionnées. Il en résulte un ratio d'un lit pour 20 étudiants. Le ratio Etudiant/lit s'est dégradé de 2 points par rapport à l'année précédente.

Malgré sa capacité d'accueil estimée à 2 568 lits, le CROUO a le ratio étudiants/lit le plus élevé soit 25 étudiants pour un lit. Les CROU de Bobo-Dioulasso et de Koudougou et l'IDS disposent respectivement d'une capacité d'accueil de 1 224, 926 et 408 lits, soit un ratio étudiants/lit de 12, 23 et 6. Comparativement à l'année précédente, le ratio étudiants/lit s'est dégradé dans l'ensemble les CROU et à l'IDS.

De 2008/2009 à 2017/2018, les capacités d'accueil globales des cités universitaires se sont accrues à un rythme moyen de 3,5 % par an. Cette réalité contraste avec l'accroissement moyen annuel des effectifs d'étudiants de 8,2 % sur la même période.

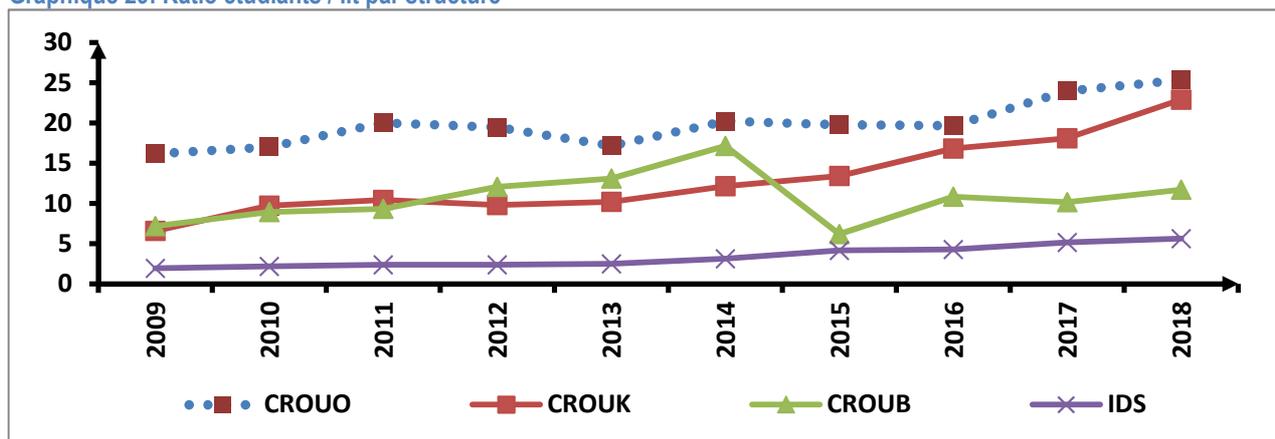
Note méthodologique: les CROU de Dédougou, Fada N'Gourma, et Ouahigouya sont rattachés à celui de Ouagadougou

LOGEMENT

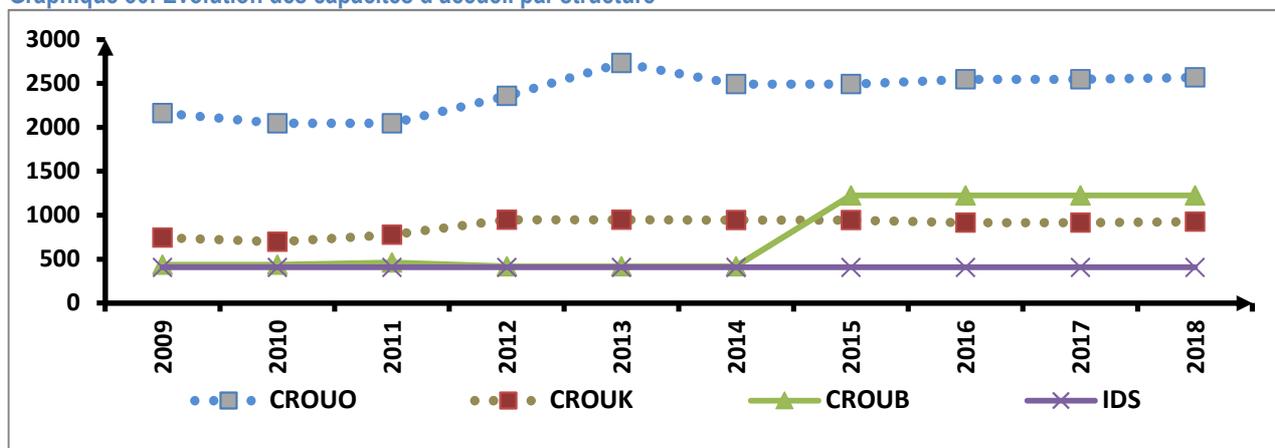
Tableau 16: Capacité d'accueil par centre régional

Structure	Capacité d'accueil des Cités universitaires	Effectif étudiant du public et du privé conventionné	Ratio Etudiants/Lit	TAMA (%) entre 2009 et 2018	
				Capacité d'accueil	Effectif étudiants
CROUO	2 568	65 131	25	1,9	7,3
CROUK	926	20 963	23	2,4	17,5
CROUB	1 224	14 323	12	12,2	18,4
CROUF		570			
CROUOH		695			
CROUD		495			
CROUG		165			
CROUKAY		306			
IDS	408	2 291	6	0,0	12,6
Total	5 126	104 939	20	3,5	10,2

Graphique 29: Ratio étudiants / lit par structure



Graphique 30: Evolution des capacités d'accueil par structure



RESTAURATION

Points saillants

- Baisse du nombre de plats servis
- Baisse du ratio plats/étudiant

Commentaire

En 2017/2018, le nombre de restaurants universitaires est de 26. Ce nombre est en baisse de 1 point par rapport à 2016/2017.

Le nombre de plats servis dans les CROU est de 9 379 200 en 2017/2018 soit une baisse de 1,0% comparativement à l'année précédente. Cette réduction est le résultat de la gestion informatisée de la restauration universitaire (GIRU) qui permet de mieux contrôler l'accès aux seuls étudiants et de réduire les pertes. Cependant, l'informatisation n'est pas encore intégrale.

Pour 104 939 étudiants inscrits dans les universités publiques et privées conventionnées, 15 632 sont restaurés en moyenne chaque jour soit une proportion de 14,9 %.

Entre 2008/2009 et 2017/2018, le nombre de plats servis par étudiant et par an (plats/étudiant) est passé 174 à 89, soit une baisse de 84 points.

Les capacités d'accueil des restaurants universitaires sont de 5 950 places assises en 2017/2018. Comparativement à 2016/2017, les capacités d'accueil ont augmenté de 8,2 %.

Sur la période 2008/2009 à 2017/2018, les capacités d'accueil ont augmenté en moyenne de 2,9 % par an. Cependant, elles demeurent faibles au regard du nombre d'étudiants restaurés par jour. En effet, le rythme de croissance de l'effectif des étudiants (TAMA=10,2 %) est plus soutenu que celui des capacités d'accueil.

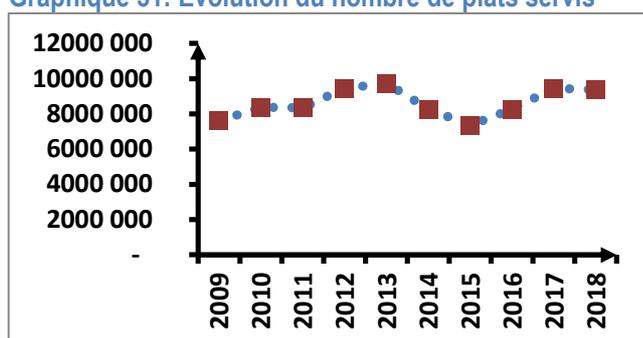
Note méthodologique: pour des besoins d'analyse sur les 10 dernières années, les données portant sur les plats servis, les ratios Plat/étudiant et les capacités d'accueil des CROU de Dédougou, Fada N'Gourma, et Ouahigouya ont été rattachées à celles de Ouagadougou.

RESTAURATION

Tableau 17: Situation de la restauration par CROU

Centre régional	Nbre de sites de restaurants	Capacité d'accueil des restaurants	nombre annuel de plats servis	Nbre d'étudiants	ratio plats/étudiant	Nbre moyen d'étudiants restauré par jour	Proportion d'étudiants restaurés par jour
CROUO	9	3 700	5 733 900	65 131	88	9 557	14,7
CROUK	6	450	2 244 000	20 963	107	3 740	17,8
CROUB	5	1 100	1 087 800	14 323	76	1 813	12,7
CROUF	2	200	100 500	570	176	168	29,4
CROUOH	1	150	107 700	695	155	180	25,8
CROUDDG	1	100	105 300	495	213	176	35,5
CROUG	0	0	0	165	0	-	
CROUKAY	0	0	0	306	0	-	
IDS	2	250		2 291			
Total	26	5 950	9 379 200	104 939	89	15 632	14,9

Graphique 31: Evolution du nombre de plats servis



Graphique 32: Evolution du Ratio plats/étudiant

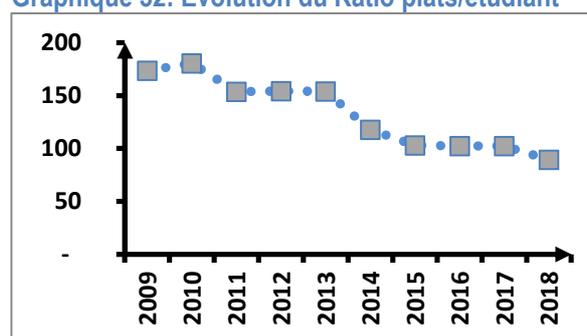


Tableau 18: Evolution des capacités d'accueil des restaurants universitaires par centre régional

CAPACITE D'ACCUEIL DES RESTAURANTS	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
CROUO	3 000	3 000	3 000	3 000	3 300	4 480	4 480	4 530	3 700	3 700
CROUK	800	500	800	800	800	800	800	800	450	450
CROUB	625	625	650	650	650	900	1 250	1 250	650	1 100
CROUF									200	200
CROUOH									150	150
CROUD									100	100
IDS	100	100	100	100	100	100	100	100	250	250
Total	4 525	4 225	4 550	4 550	4 850	6 280	6 630	6 680	5 500	5 950

Note méthodologique: pour des besoins d'analyse sur les 5 dernières années, les données portant sur les plats servis, les ratios Plat/étudiant et les capacités d'accueil des CROU de Dédougou, Fada N'Gourma, et Ouahigouya ont été rattachées à celles de Ouagadougou.

TRANSPORT UNIVERSITAIRE

Points saillants

- Inexistence de l'offre de transport dans les villes autres que Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou
- Baisse du nombre d'étudiants transportés en 2017/2018 à l'UNB
- Signature d'une convention entre la SOTRACO et l'Etat pour le transport des étudiants des villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou en 2017/2018

Commentaire général

En 2017/2018, 380 étudiants sont transportés en moyenne par jour à l'UNB.

Entre 2016/2017 et 2017/2018, le nombre d'étudiants transportés par jour est passé de 560 à 380, soit une baisse de 32,1 %.

En 2016/2017, la prise en charge du transport des étudiants à Bobo-Dioulasso a coûté environ 27 millions de F CFA. Cette dépense n'a pas connu d'évolution par rapport à celle de l'année précédente malgré la baisse des effectifs d'étudiants transportés.

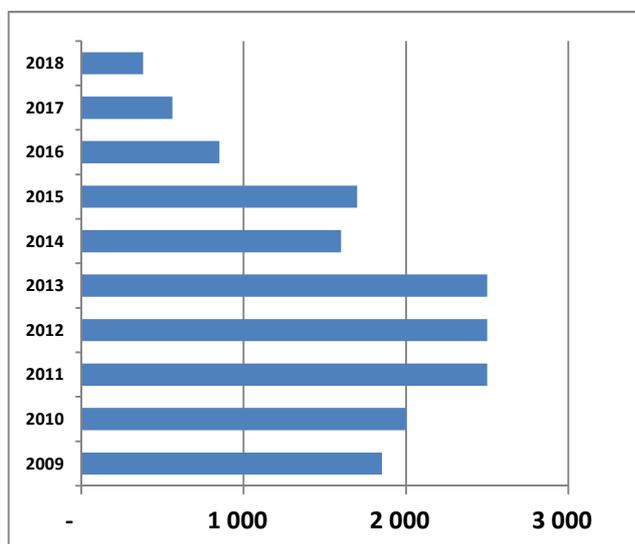
En 2017/2018, le ministère a signé une convention avec la SOTRACO pour le transport des étudiants des villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou.

TRANSPORT UNIVERSITAIRE

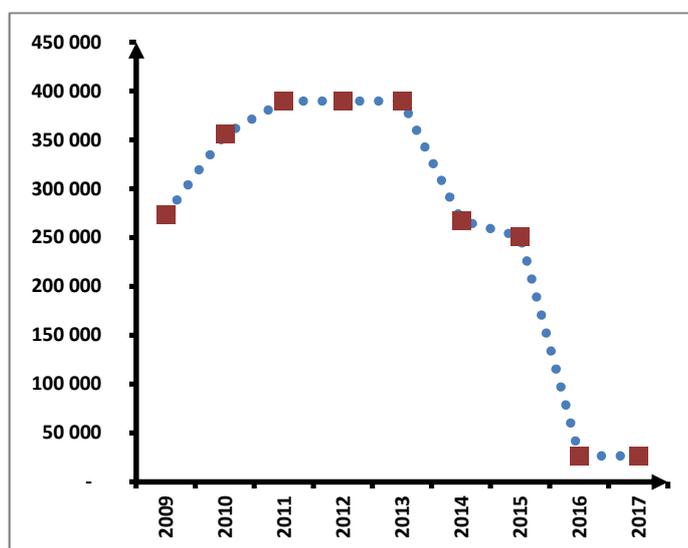
Tableau 19: Evolution du nombre d'étudiants transportés et des dépenses de transport du CENOU

Année	Nombre d'étudiants transportés	Dépenses (en milliers)
2007/2008	1 584	246 000
2008/2009	1 852	273 476
2009/2010	2 000	355 962
2010/2011	2 500	390 000
2011/2012	2 500	390 000
2012/2013	2 500	390 000
2013/2014	1 600	267 889
2014/2015	1 700	251 138
2015/2016	850	26 700
2016/2017	560	26 700
2017/2018	380	ND

Graphique 33: Evolution du nombre d'étudiants transportés



Graphique 34: Evolution de la dépense en milliers de FCFA



SANTE

Points saillants

- Faible adhésion des étudiants à la MUNASEB

Commentaire

En 2017/2018, sur un effectif de 104 939 étudiants inscrits dans les IESR publiques et privées conventionnées, seulement 3 622 ont adhéré à la MUNASEB, soit un taux d'adhésion de 3,5 %. Cette adhésion est meilleure dans les CROU de Fada et de Ouahigouya avec respectivement des proportions de 11,8 % et 8,8 %. Par rapport à 2016/2017, le nombre de mutualistes a augmenté de 65,6 %.

Entre 2008/2009 et 2017/2018, le nombre d'adhérents à la MUNASEB a connu une évolution croissante passant de 1 164 à 3 622 excepté en 2014/2015 où ce nombre a baissé. Sur la même période, le nombre d'adhérents croit plus vite dans le CROU de Bobo que dans les autres CROU.

En 2017/2018, la MUNASEB a reçu une allocation de 205 millions de F CFA pour la prise en charge sanitaire des étudiants.

Note méthodologique : selon les textes réglementaires, tout étudiant adhérent à la MUNASEB peut bénéficier d'une prise en charge à un taux de 80 % jusqu'à concurrence de 100 000 F CFA par an.

SANTE

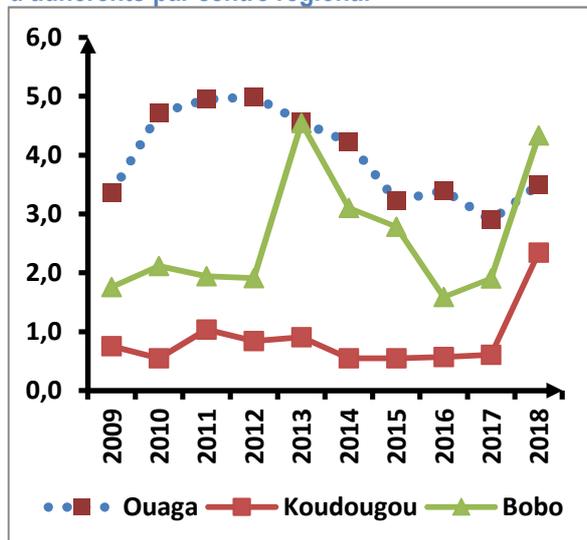
Tableau 20: Situation des adhérents à la mutuelle de santé

Villes	Nbre de mutualistes	Nbre d'étudiants	Proportion des mutualistes en %
CROUO	2 362	65 131	3,6
CROUK	491	20 963	2,3
CROUB	621	14 323	4,3
CROU-F	67	570	11,8
CROU-OHG	61	695	8,8
CROUDDG	20	495	4,0
CROUG		165	0,0
CROUKAY		306	0,0
IDS		2 291	0,0
Total	3 622	104 939	3,5

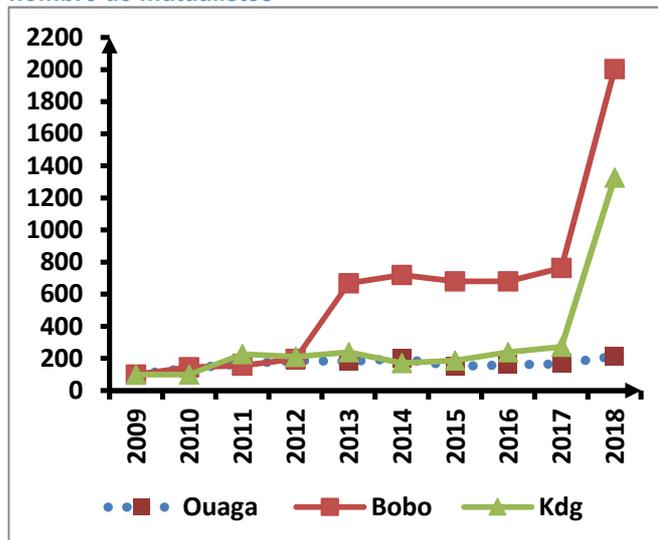
Tableau 21: Variation des adhésions à la mutuelle de santé universitaire

Villes	2016/2017	2017/2018	Variation (%) entre 2016/2017 et 2017/2018
CROUO	1 833	2 362	28,9
CROUB	237	621	162,0
CROUK	101	491	386,1
CROU-F	0	67	-
CROU OHG	12	61	408,3
CROU-DDG	4	20	400,0
Total	2 187	3 622	65,6

Graphique 35: Evolution de la proportion d'adhérents par centre régional



Graphique 36: Evolution de l'indice base 100 en 2009 du nombre de mutualistes



ACTION SOCIALE

Points saillants

- Augmentation du taux de satisfaction des demandes d'aides sociales

Commentaire

En 2017/2018, 65 étudiants en situation difficile et/ou en situation de handicap ont bénéficié de l'aide sociale du CENOU sur 70 demandeurs, soit un taux de satisfaction de 92,9 %. Par rapport à l'année précédente, le taux de satisfaction a augmenté de 9,2 points de pourcentage. Toutefois, ce taux a baissé de 10,5 points de pourcentage chez les femmes.

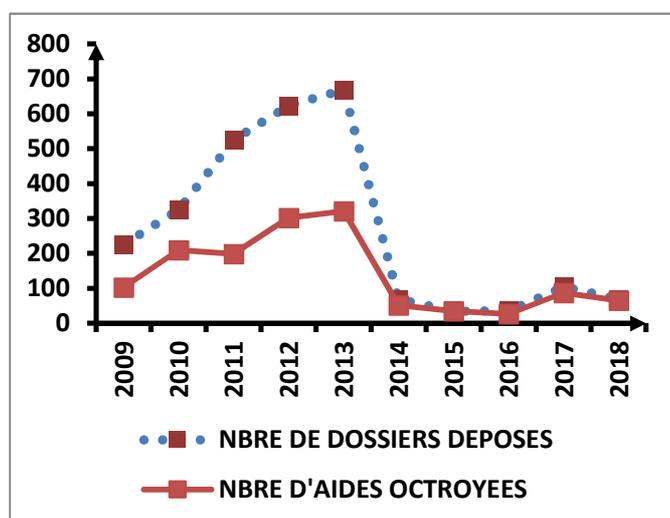
De 2008/2009 à 2012/2013, le taux de satisfaction des demandes d'aides est plus élevé chez les femmes que chez les hommes, mais à partir de 2013/2014, on note une réduction de l'écart de ce taux entre les sexes. Sur la même période, la courbe des demandes d'aide sociale et celle des aides octroyées présentent une évolution ascendante de 2008/2009 à 2012/2013 et une baisse très remarquable en 2013/2014.

ACTION SOCIALE

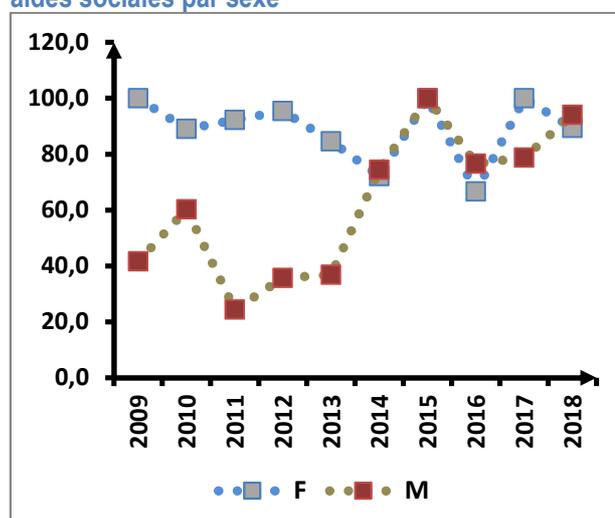
Tableau 22: Situation des aides sociales en 2017/2018

Sexe	Nbre de dossiers déposés	Nbre d'aides octroyées	Taux de satisfaction (%)	Variation du taux de satisfaction par rapport à 2016/2017
Féminin	19	17	89,5	-10,5
Masculin	51	48	94,1	15,4
Total	70	65	92,9	9,2

Graphique 37: Evolution des aides sociales



Graphique 38: Evolution du taux de satisfaction des aides sociales par sexe





**Partie IV: Efficacité interne de
l'enseignement supérieur**

SORTANTS DIPLOMES

Points saillants

- Baisse du nombre de diplômés par rapport à l'année académique 2015/2016
- Forte représentativité des diplômés dans le domaine des "Sciences sociales, Commerce et Droit"

Commentaire général

En 2016/2017, l'ensemble des IESR ont enregistré au total 10 392 diplômés dont 40,2 % de filles. Dans cet effectif, le privé représente 63,3 %. Comparativement à 2015/2016 le nombre des diplômés a baissé de 40,7 %. Selon le sexe, cette baisse est de 28,8 % pour les filles et de 46,7 % pour les garçons. Cette baisse s'explique par la non disponibilité des résultats dans certains établissements du public due au retard des années académiques.

Selon le type de diplôme, les titulaires de la Licence ou équivalent sont les plus représentés avec 40,0 %, suivis de ceux du BTS/DTS ou équivalent (29,7 %). Les titulaires du Doctorat unique et du Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) sont les moins représentés avec respectivement 0,3 % et 0,7 %. Les plus fortes proportions des femmes diplômées sont enregistrées également parmi les titulaires de la Licence ou équivalent (40,6 %) et du BTS/DTS ou équivalent (35,0 %). Le domaine des Sciences sociales, Commerce et Droit a enregistré près de 2/3 des diplômés (63,5 %), suivi du domaine de l'ingénierie et industries de transformation et production (12,8 %).

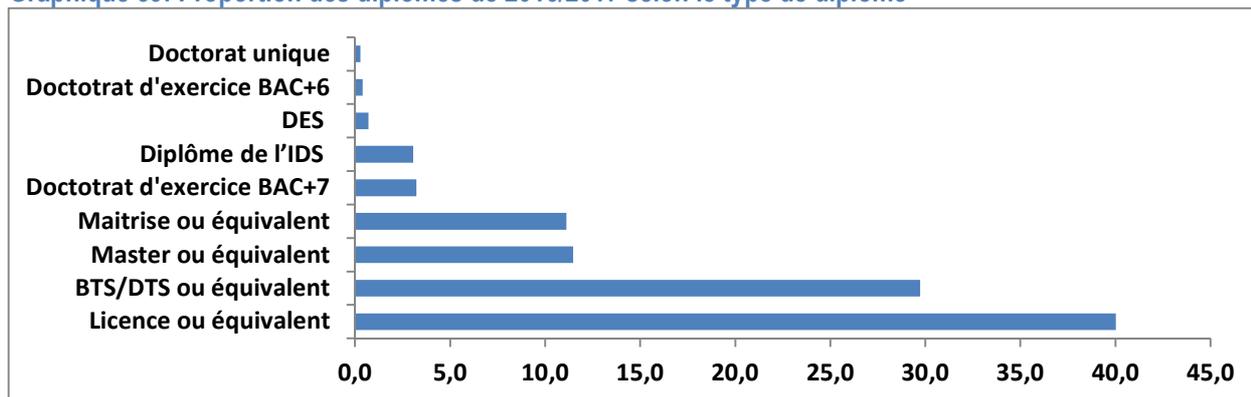
De 2008/2009 à 2017/2018, le nombre des diplômés augmente plus vite dans le privé que dans le public en témoignent les indices base 100 en 2008/2009.

SORTANTS DIPLOMES

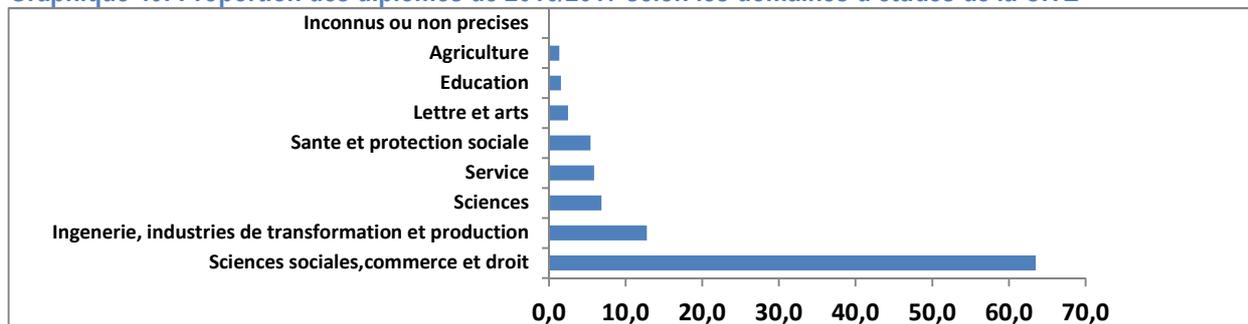
Tableau 23: Situation des diplômés en 2016/ 2017

Niveau en 2016/2017			Evolution (%) par 2015/2016		TAMA (%) entre 2008/2009 à 2017/2018
Nombre de diplômés	% de Filles	% du Privé	En eff	En %	0,2
10 392	40,2	63,3	- 7 129	- 40,7	

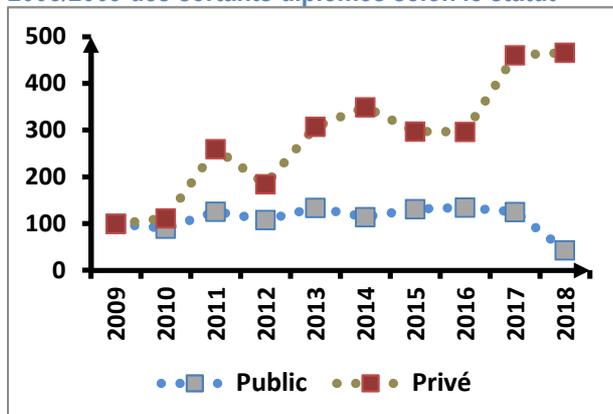
Graphique 39: Proportion des diplômés de 2016/2017 selon le type de diplôme



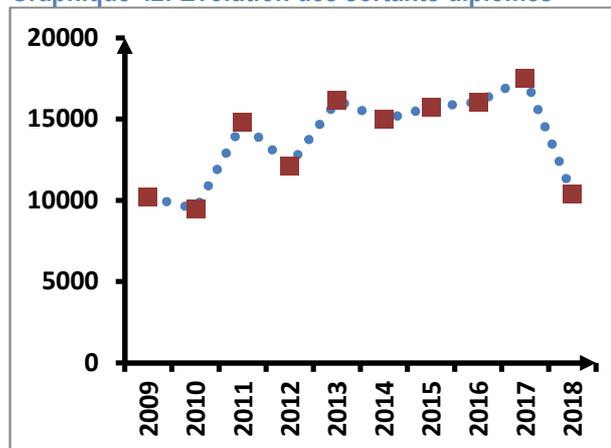
Graphique 40: Proportion des diplômés de 2016/2017 selon les domaines d'études de la CITE



Graphique 41: Evolution des indices base 100 en 2008/2009 des sortants diplômés selon le statut



Graphique 42: Evolution des sortants diplômés



REDOUBLEMENT

Points saillants

- Proportion des redoublants plus élevée dans les IESR publiques
- Proportion plus élevée des redoublants dans le domaine Santé et protection sociale

Commentaire

En 2017/2018, la proportion des redoublants dans les IESR est de 10,6 %. Par rapport à l'année précédente, cette proportion est restée stable. Selon le statut, la proportion des redoublants est très élevée au sein des IESR publiques (13,1 %) et très faible au privé (1,8 %).

Le domaine de la Santé et protection sociale et celui des Lettres et Arts enregistrent les proportions de redoublement les plus élevées avec respectivement 16,6 % et 15,0 %. Les plus faibles proportions sont enregistrées en Agriculture (1,1 %), en Education (1,7 %) et en Ingénierie, Industries de transformation et production (2,0 %).

Selon le niveau d'études, la proportion des redoublants la plus élevée est enregistrée en L2 (12,5 %), suivie de celle de L1 (11,2 %). Cependant, aucun redoublant n'a été enregistré dans les niveaux D3, DES et certificat.

De 2008/2009 à 2017/2018, les proportions des redoublants ont oscillé entre 16,8 % et 10,6 %. En effet, de 13,0 % en 2008/2009, la proportion des redoublants a connu un pic en 2014/2015 (16,8 %) avant de baisser en 2016/2017 et 2017/2018. Les proportions enregistrées durant ces deux dernières années académiques sont les meilleures des dix dernières années.

REDOUBLEMENT

Graphique 43: Proportion des redoublants et non redoublants par statut

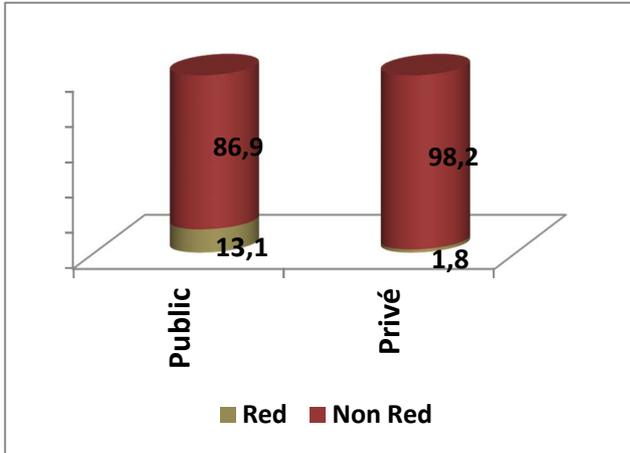
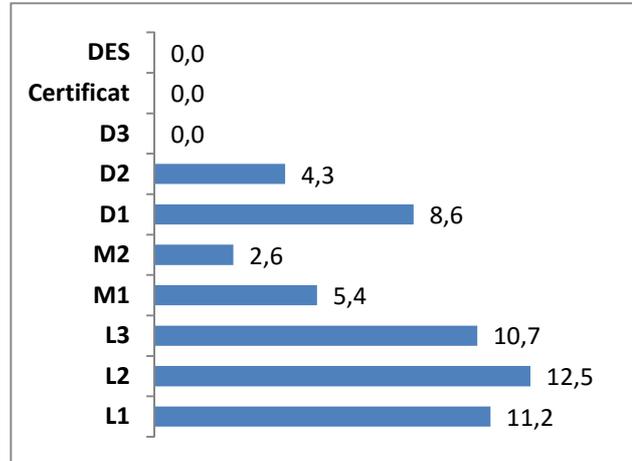
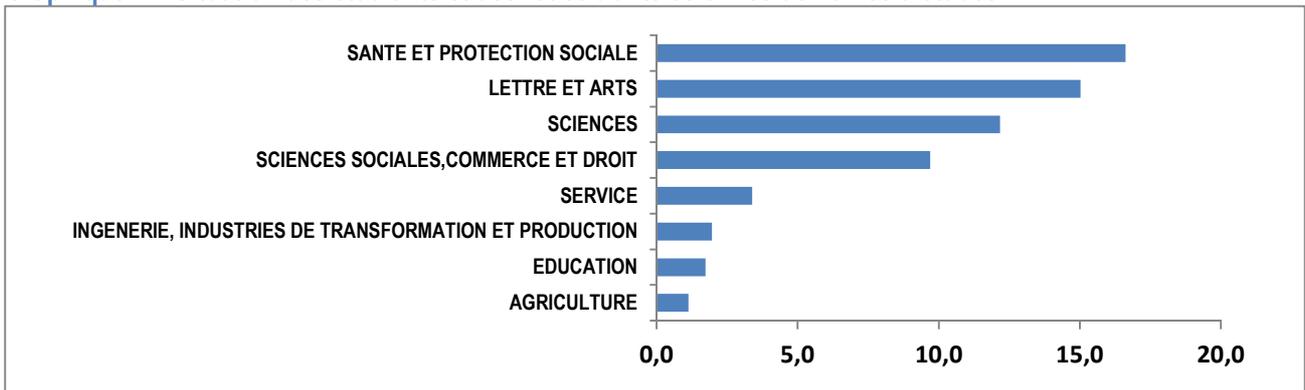


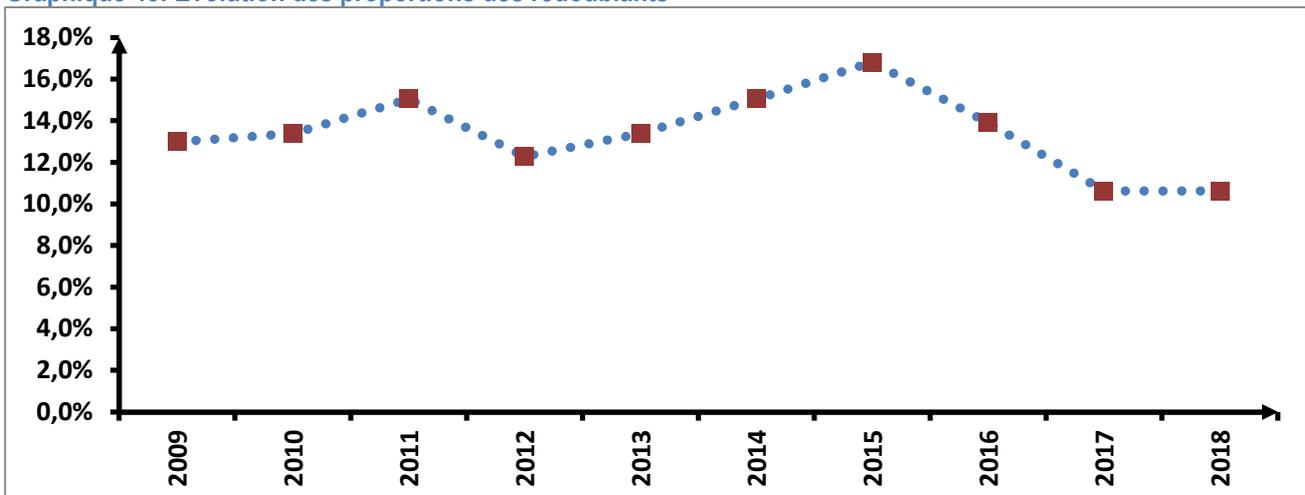
Tableau 24: Proportion des redoublants par niveau d'études



Graphique 44: Situation des étudiants et des redoublants selon les domaines d'études



Graphique 45: Evolution des proportions des redoublants





**Partie V: Budget enseignement
supérieur**

BUDGET

Points saillants

- Baisse du budget alloué à l'enseignement supérieur en 2018
- Baisse du ratio budget MESRSI/budget de l'éducation
- Une plus grande délégation de crédits à travers les transferts courants

Commentaire

En 2018, l'Etat a consacré 20,5 % de son Budget au secteur de l'Education (MENA et MESRSI), soit environ 471 milliards de F CFA. Par rapport à l'année dernière, cette part a subi une hausse de 2,8 points de pourcentage. Sur les sept dernières années, elle a connu une tendance haussière passant de 13,2 % en 2012 à 20,5 % en 2018.

Sur la dotation totale du secteur éducation, près de 91 milliards sont alloués au MESRSI. Ce qui représente une proportion de 19,3 % du budget de l'éducation. Le taux d'exécution de ce budget au 31 décembre 2018 est de 89,6 %.

Par rapport à 2017, le budget du MESRSI a baissé de 19,2 %. En effet, il était de 112 milliards 606 millions en 2017.

Quant à la part du budget de l'Education consacrée à l'enseignement supérieur, il a été de 16,7 % en 2018 en baisse de 6,6 points de pourcentage par rapport à 2017.

Sur la période 2012 à 2018, la part du budget de l'Education consacrée à l'enseignement supérieur est restée toujours inférieure à 25 %.

En 2018, le budget du ministère consacré aux transferts courants est de 71,2 %. Ces dépenses de transferts courants sont suivies par celles des investissements avec une proportion de 20,7 %. Depuis 2015, plus de la moitié du budget du MESRSI est consacrée aux transferts courants.

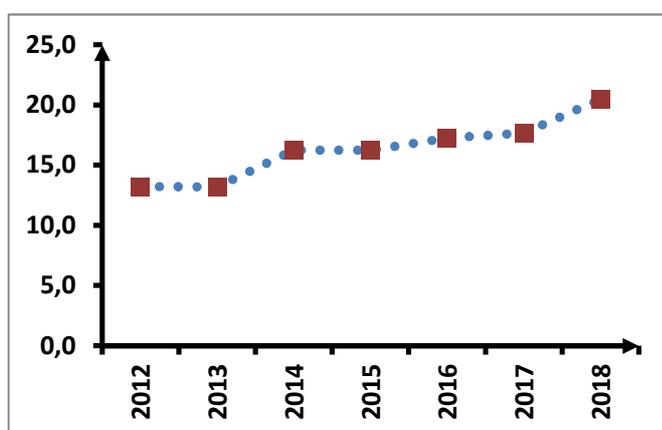
Note méthodologique: les données financières sont considérées jusqu'au 31 décembre 2018.

BUDGET

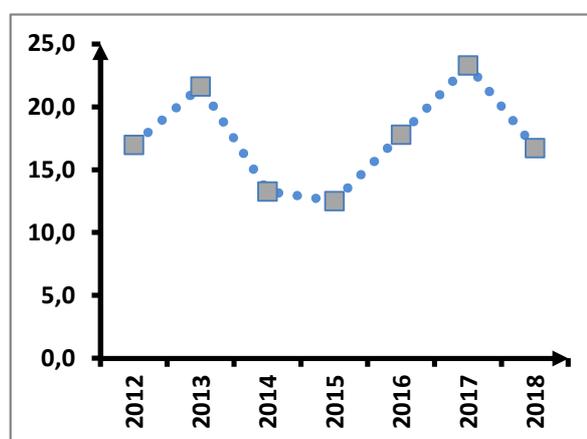
Tableau 25: Evolution du budget

	2018	Evolution /2017		Evolution / 2012	
	(en millions FCFA)	(en millions FCFA)	en %	(en millions FCFA)	en %
Budget Etat	2 486 385	31 192	1,3	804 359	47,8
Budget éducation	470 838	36 886	8,5	248 469	111,7
Budget MESRSI	90 956	- 21 651	- 19,2	4 451	5,1
dont Enseignement Supérieur	78 776	- 22 407	-22,1	40 986	108,5

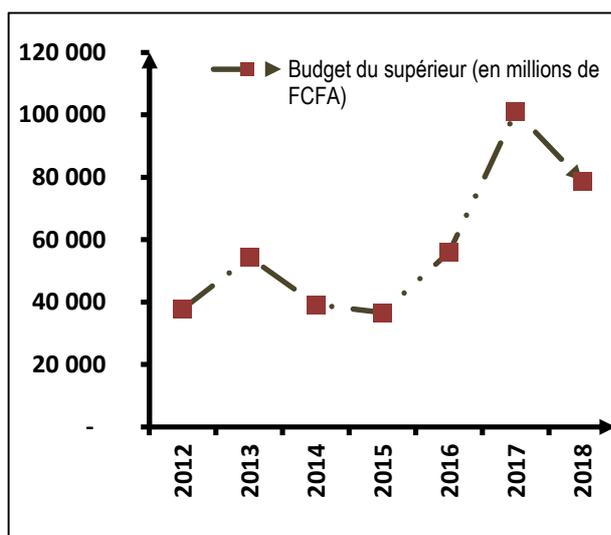
Graphique 46: Evolution de la part du budget de l'Etat consacré à l'éducation (MENA, MESRSI)



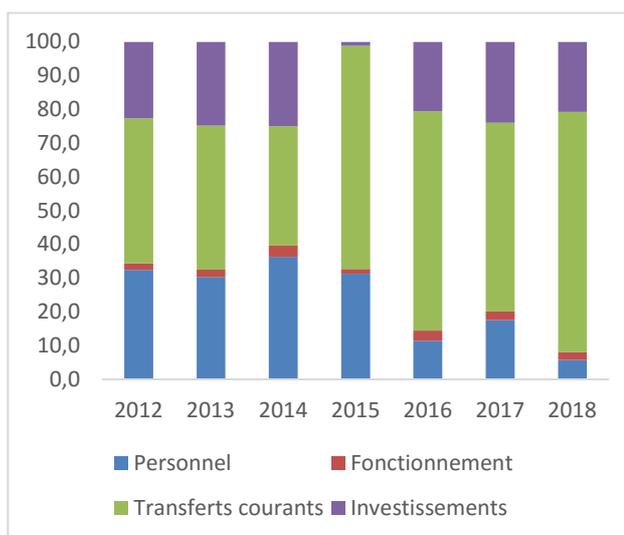
Graphique 47: Evolution de la part du budget du Education consacrée au supérieur



Graphique 48: Evolution du budget (en millions de FCFA) consacré au supérieur



Graphique 49: Evolution de la structure du budget du MESRSI



ANNEXE : GLOSSAIRE DES TERMES ET DEFINITIONS

SCOLARISATION, ACCES EQUITE ET MOBILITE	
Indicateur	Proportion d'étudiants par filière
Définition	nombre d'étudiants d'une filière rapporté au nombre total des étudiants.
Objet	Connaitre les filières les plus attrayantes aux yeux des étudiants
Méthode de calcul	Diviser le nombre d'étudiants d'une filière donnée par le nombre total d'étudiants en une année t.
Sources des données	Principalement, les services de scolarité des établissements d'enseignement supérieur
Type de désagrégation	Par sexe, par filière, par type d'étude et par nationalité (nationaux, non nationaux)
PART DES DIFFERENTS TYPES DE BACHELIERS INSCRITS DANS LES FILIERES SCIENTIFIQUES	
Indicateur	Nombre d'étudiants pour 100,000 habitants
Définition	Nombre d'étudiants sur 100,000 habitants
Objet	Indiquer la proportion d'étudiants dans le pays
Méthode de calcul	Diviser le nombre total d'étudiants par le nombre total de la population
Sources des données	Principalement, les services de scolarité des établissements d'enseignement supérieur et l'institut national de la statistique (Recensement général de la population)
Type de désagrégation	Par sexe
Indicateur	Ratio étudiant / Enseignant permanents (du public)
Définition	Rapport entre l'effectif total des étudiants des IESR publiques sur le nombre total des enseignants permanents de Rang A et B des IESR publiques
Objet	Voir le niveau de correspondance entre l'effectif total des étudiants des IESR publiques et le nombre total des enseignants permanents de Rang A et B des IESR publiques
Méthode de calcul	L'effectif total des étudiants des IESR publiques divisé par le nombre total des enseignants permanents des IESR publiques
Sources des données	Enquête sur l'enseignement supérieur, les services de scolarité ou la Direction des Ressources humaines
Type de désagrégation	Par université et Centres Universitaire Polytechnique
SEXE RATIO ETUDIANTS	
Indicateur	Indice de parité Filles/Garçons
Définition	Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin
Objet	Mesurer les progrès accomplis sur la voie de la parité entre les sexes en matière de scolarisation. Il est également révélateur du degré du renforcement du statut de la femme dans la société.
Méthode de calcul	Diviser la valeur d'un indicateur donné chez les individus de sexe féminin par la valeur du même indicateur chez les individus de sexe masculin.
Sources des données	Enquête sur l'enseignement supérieur ou service de scolarité
Type de désagrégation	Par niveau d'enseignement, par domaine d'étude, par filière, par type d'établissement (public ou privé) et par situation Géographique ou région.
EFFICACITE INTERNE	
Indicateur	Taux de réussite aux examens du BTS/DUT PAR SEXE
Définition	Rapport entre l'effectif des candidats déclarés admis et l'effectif total des inscrits
Objet	Évaluer l'efficacité de l'enseignement technique
Méthode de calcul	Le nombre de candidats déclarés admis divisé par l'effectif total des inscrits
Sources des données	Les procès-verbaux des délibérations des examens du BTS/DUT
Type de désagrégation	Par sexe, par situation géographique ou région.
Indicateur	Taux d'obtention de la licence en trois ans selon le type de BAC
Définition	Le nombre d'étudiants ayant obtenu leur licence en trois années universitaire dans une cohorte de bachelier
Objet	mesurer la performance des universités
Méthode de calcul	Diviser Le nombre d'étudiants ayant obtenu leur licence en trois années universitaire par le nombre d'étudiant inscrit en première année de la même génération

Sources des données	scolarité des universités
Type de désagrégation	selon le type de BAC
RESSOURCES, COUT ET DEPENSES	
Indicateur	Dépenses publiques totales pour l'enseignement supérieur en pourcentage du budget national
Définition	L'ensemble des dépenses (de fonctionnement et en capital) consacrées à l'enseignement supérieur, exprimé en pourcentage du budget national du gouvernement pour une année donnée.
Objet	Évaluer la priorité accordée à l'enseignement supérieur par les gouvernements par rapport à la valeur perçue d'autres domaines de l'action publique. Cet indicateur montre également l'engagement du gouvernement quant à l'investissement dans le développement du capital humain.
Méthode de calcul	Diviser les dépenses publiques totales de l'enseignement supérieur d'un exercice budgétaire donné, tous ministères et services publics confondus, par le budget national du pays, puis multiplier le résultat par 100.
Sources des données	DAF, ministère en charge de l'économie et des finances
Type de désagrégation	Non applicable
INFRASTRUCTURES ET ŒUVRES UNIVERSITAIRES	
Indicateur	Ratio lit / étudiant
Définition	Rapport entre les capacités des résidences universitaires en lits et l'effectif des étudiants
Objet	Voir le niveau de correspondance entre le nombre de lits des résidences universitaires et le nombre des étudiants
Méthode de calcul	Le nombre de lits des résidences universitaires divisé par le nombre des étudiants
Sources des données	Le service des équipements ou des patrimoines des centres des œuvres universitaires ou du ministère chargés de l'enseignement supérieur et le service de scolarité
Type de désagrégation	Par situation géographique ou région et par type d'établissement (public ou privé)